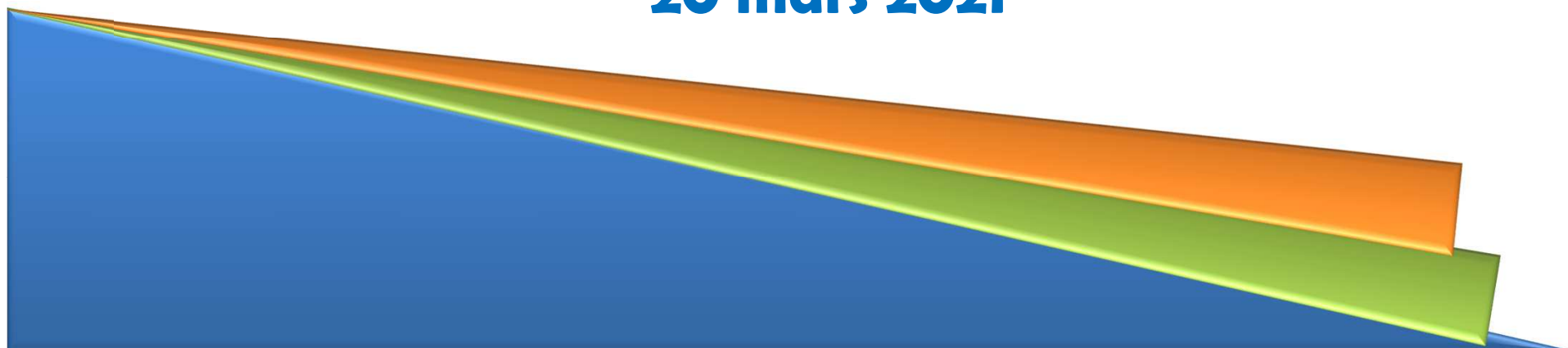


SAGE ELLÉ ISOLE LAÏTA



Formation des élus

20 mars 2021



Formation des acteurs

Territoire EIL

1. Cadre réglementaire et généralités
2. Territoire Ellé-Isole-Laïta :
 - Présentation et organisation des compétences
 - Les enjeux, la stratégie globale, les actions

Formation des acteurs Territoire EIL

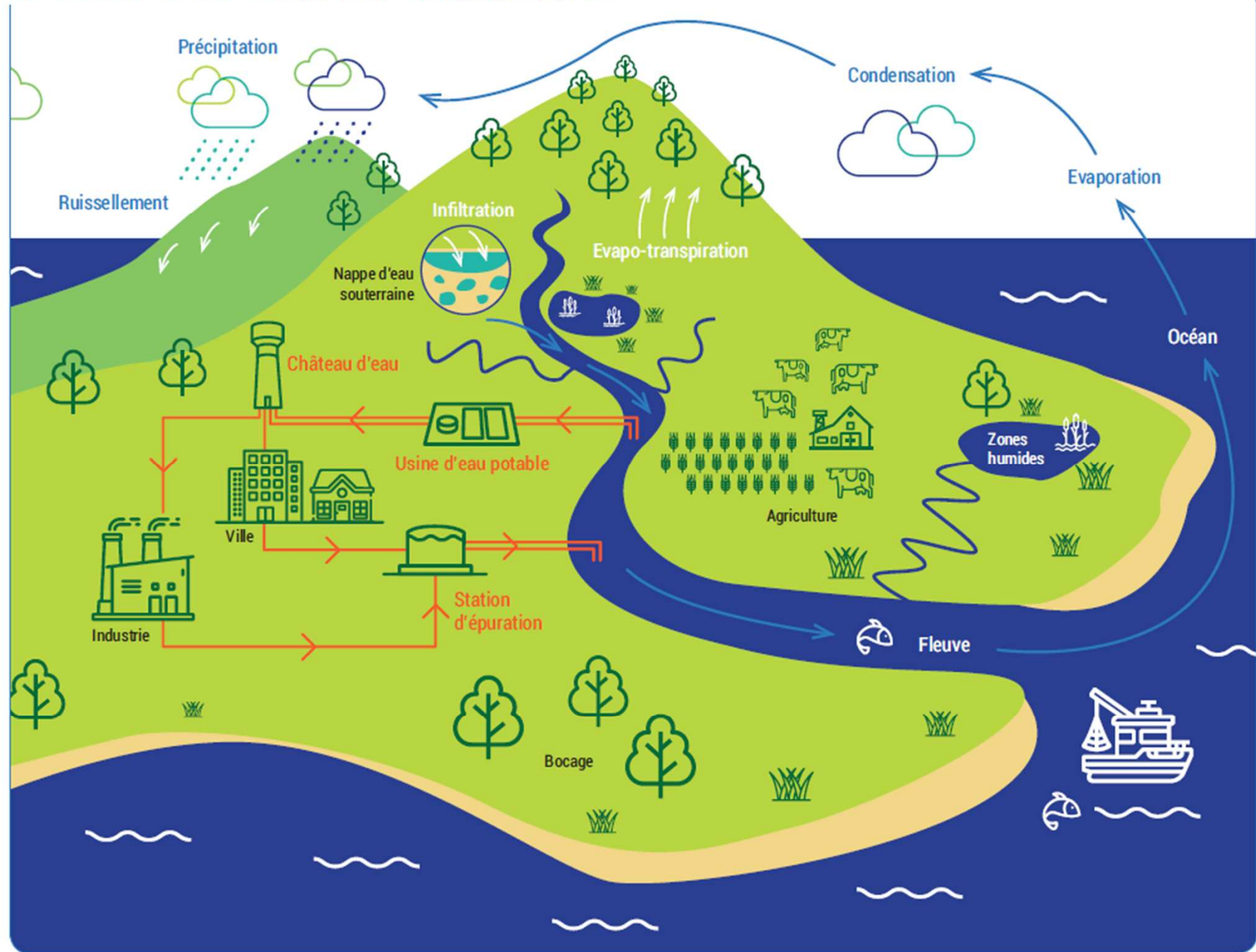
1. Cadre réglementaire et généralités

Formation des acteurs Territoire EIL

1. Cadre réglementaire et généralités

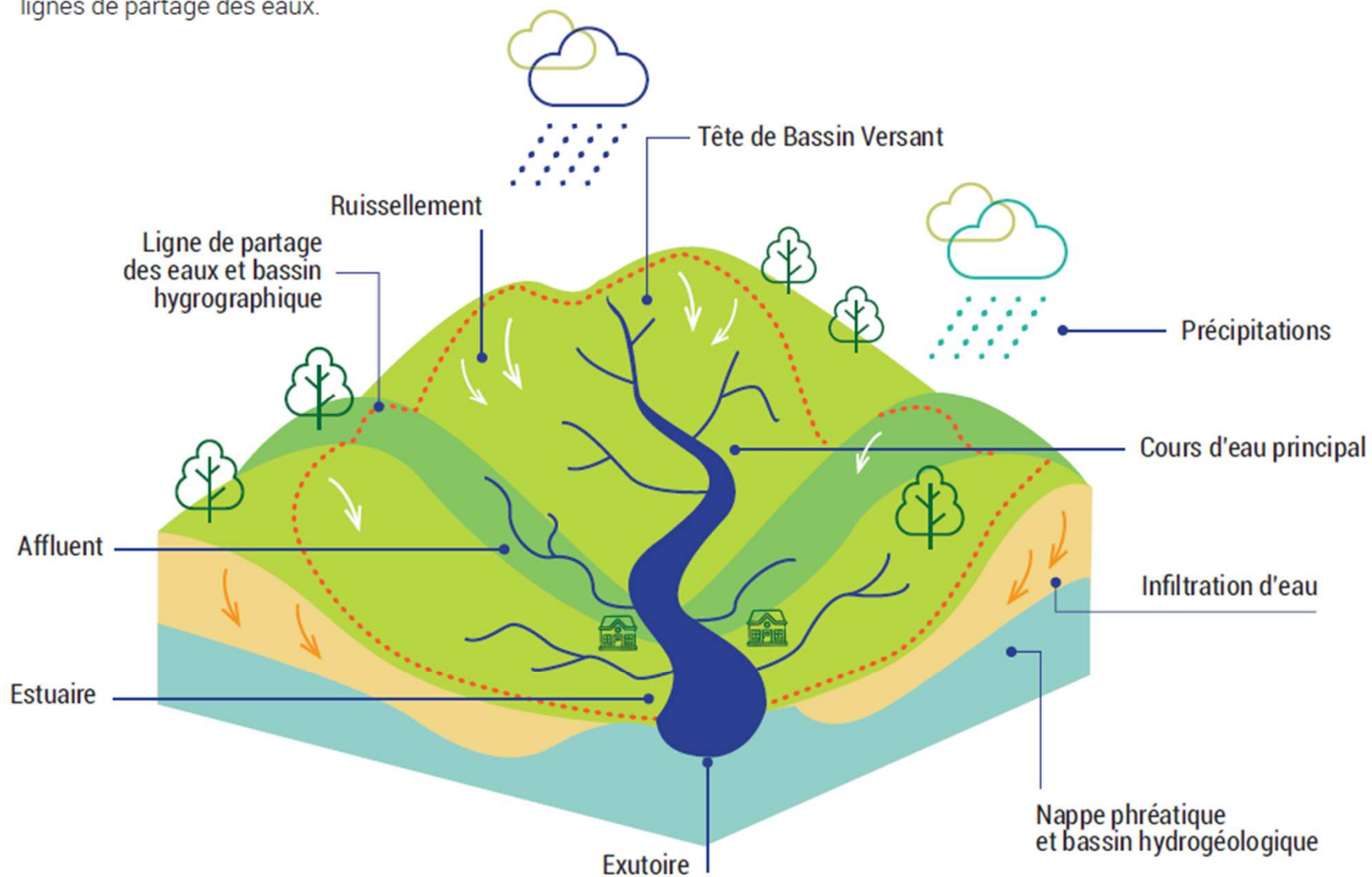
→ Généralité

LE GRAND CYCLE ET LE PETIT CYCLE DE L'EAU



COMMENT FONCTIONNE UN BASSIN VERSANT ?

Un bassin versant est un territoire géographique qui concourt à l'alimentation d'un cours d'eau. Chaque goutte d'eau tombant sur ce territoire rejoindra la même vallée et le même exutoire (estuaire). Le bassin versant est délimité par des lignes de partage des eaux.



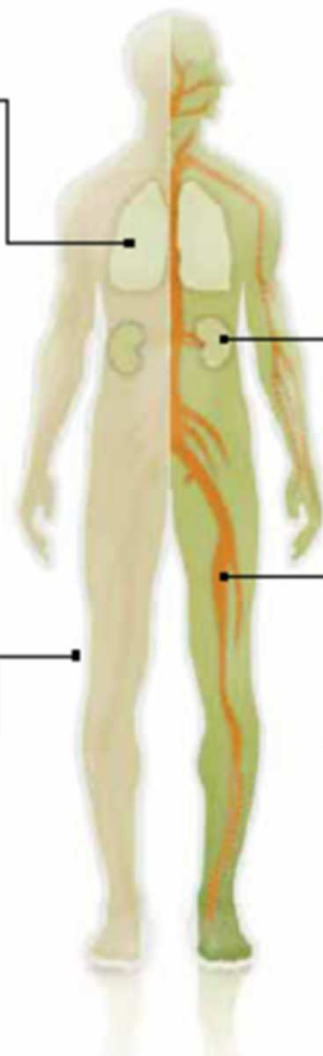
LES MILIEUX AQUATIQUES, ÇA SERT À QUOI ?



Haies / Forêts = poumons
Lien entre atmosphère et sol,
formant un maillage ; rôle pour la
biodiversité, la régulation des
débits, la filtration des eaux, la
lutte contre l'érosion des sols ...



Bande riveraine = peau
Protection entre le BV et le cours
d'eau, retient le sol et une partie
des polluants dissous dans l'eau de
ruissellement.



Milieus humides = reins
Milieux riches et diversifiés, aux
fonctions et valeurs multiples, à
l'interface de plusieurs politiques
(eau, urbanisme, agriculture,
protection de la nature, aménagement
du territoire) ; rôle de filtration
(qualité) et de régulation de l'eau
(quantité), pour la biodiversité ...



Cours d'eau = veines et artères
Nécessaires à la circulation de l'eau,
des sédiments et des organismes
vivants ; rôle pour la qualité de l'eau,
la biodiversité, la régulation des débits
...

Le rôle des milieux aquatiques

D'après M. Le Bihan, OFB, inspiré de Fondation de la faune du Québec et union des producteurs agricoles, 2011

Formation des acteurs Territoire EIL

1. Cadre réglementaire et généralités

→ Cadre réglementaire

Directive 2000/60/CE du 23 octobre 2000 établissant un Cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'Eau

Un texte ambitieux et structurant pour les politiques de l'eau des prochaines années, insistant sur :

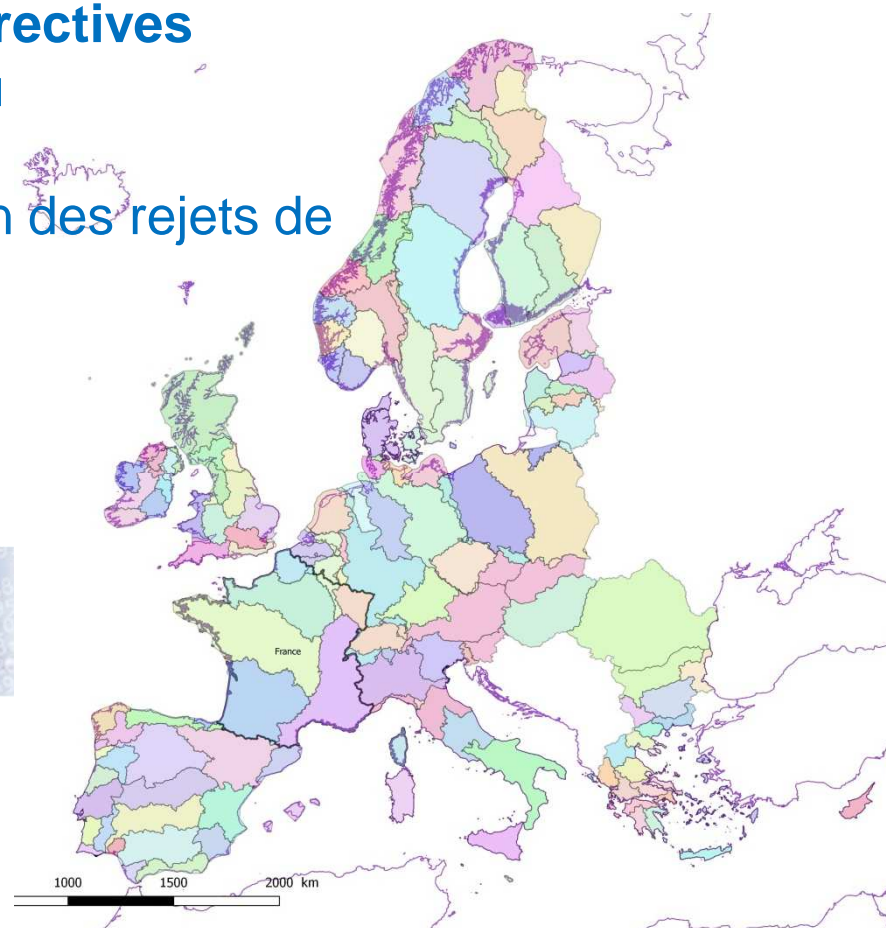
- **l'écosystème au premier plan** pour la bonne gestion de l'eau
- **une logique de résultats** : atteindre le bon état d'ici 2015
- **la participation de tous les acteurs** comme clé du succès
- **l'importance de l'analyse économique**

LES 4 OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX DE LA DCE

1. **Pas de détérioration** des eaux de surface et souterraines
2. **Bon état** des eaux à l'horizon **2015**
3. Respect de **toutes les directives** européennes liées à l'eau
4. Réduction ou suppression des rejets de **substances prioritaires**

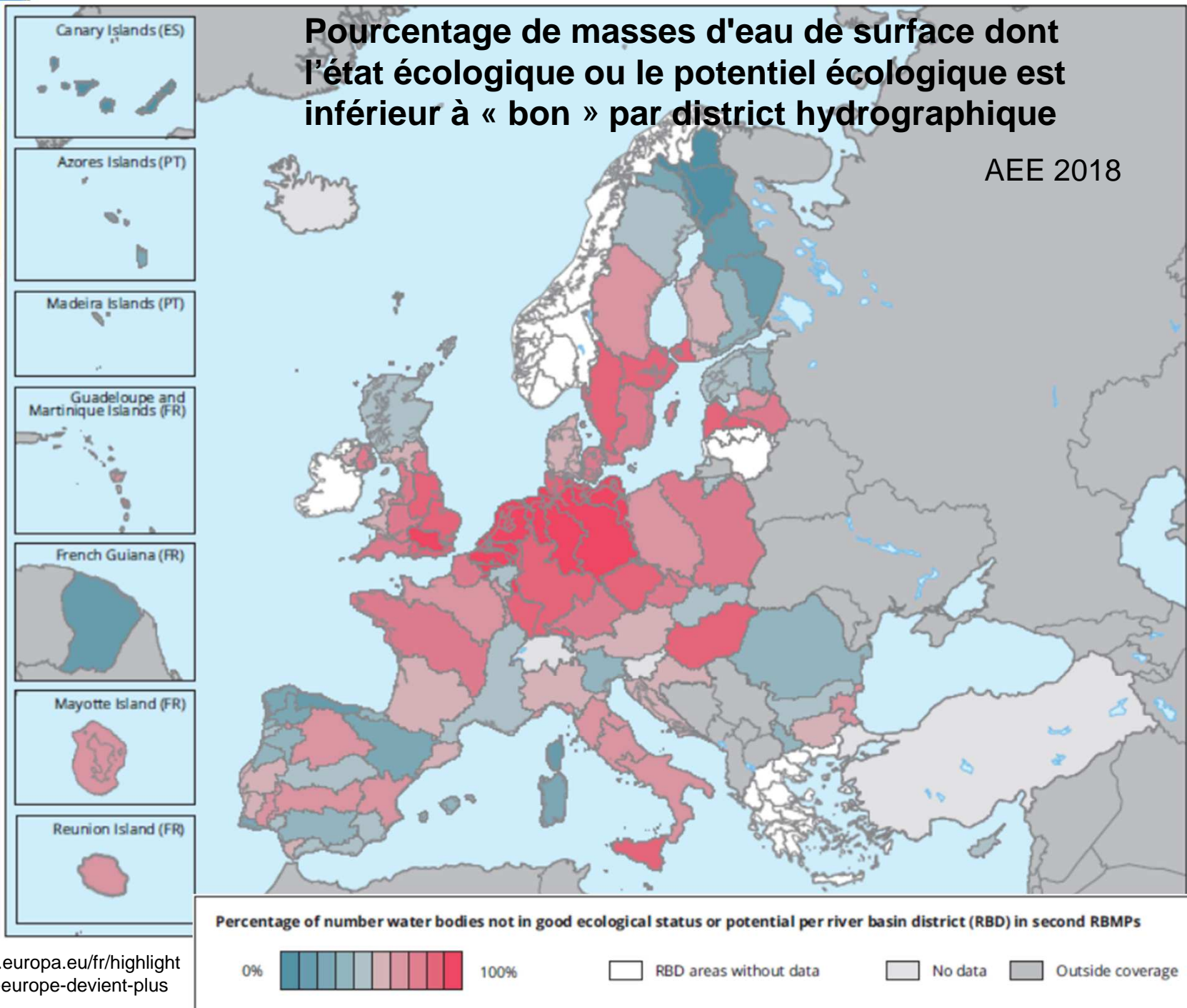


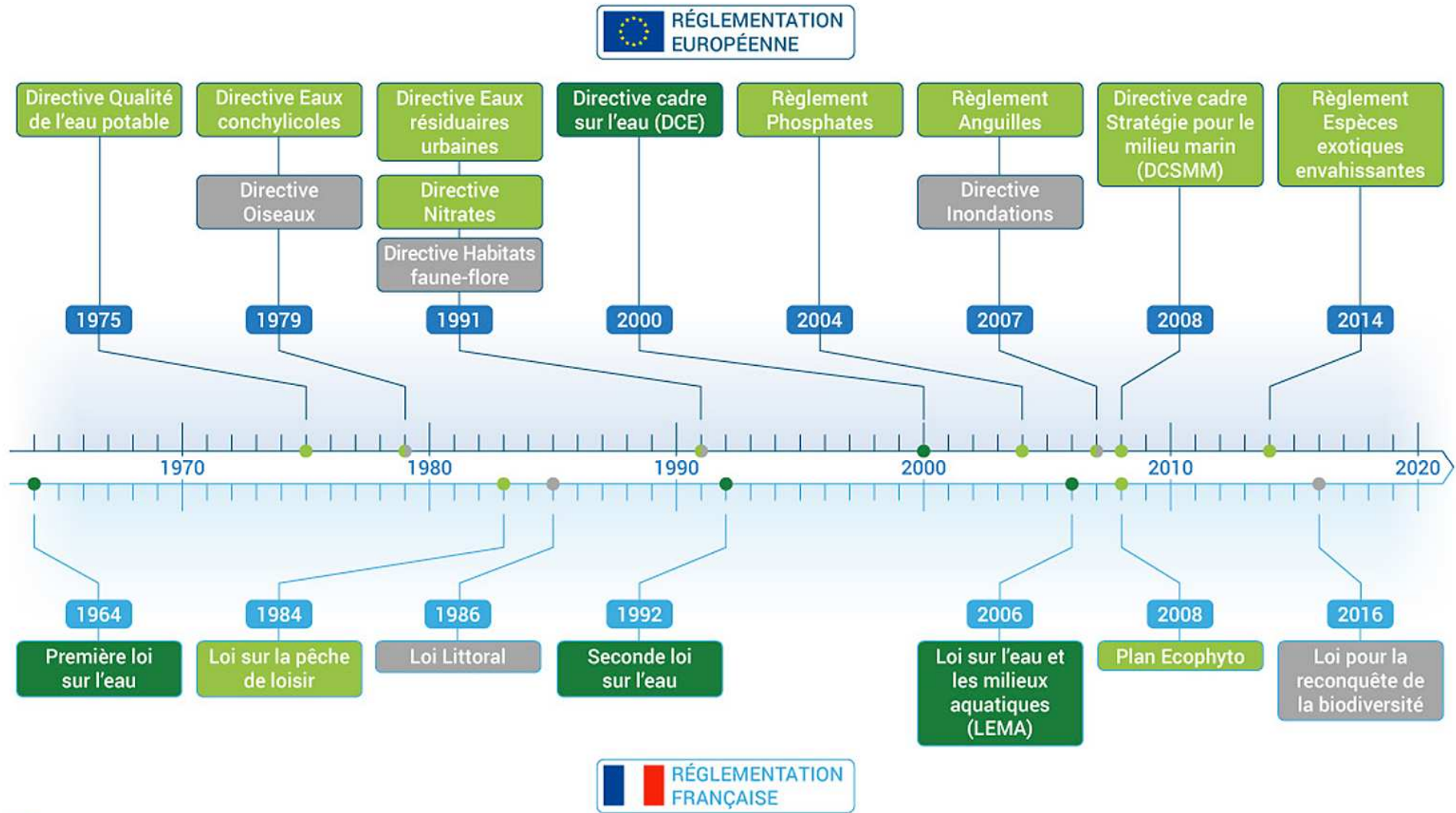
<https://rapportage.eaufrance.fr/>



Pourcentage de masses d'eau de surface dont l'état écologique ou le potentiel écologique est inférieur à « bon » par district hydrographique

AEE 2018





LES MASSES D'EAU

ME = unité présentant une certaine homogénéité du point de vue des caractéristiques naturelles et des pressions exercées par les activités humaines

5 types de masses d'eau :

les cours d'eau

les plans d'eau

les eaux de transition (estuaires)

les eaux côtières (eaux marines proches du littoral)

les eaux souterraines

ME de surface

BV EIL = 12 Masses d'eau

8 ME cours d'eau

2 ME côtières

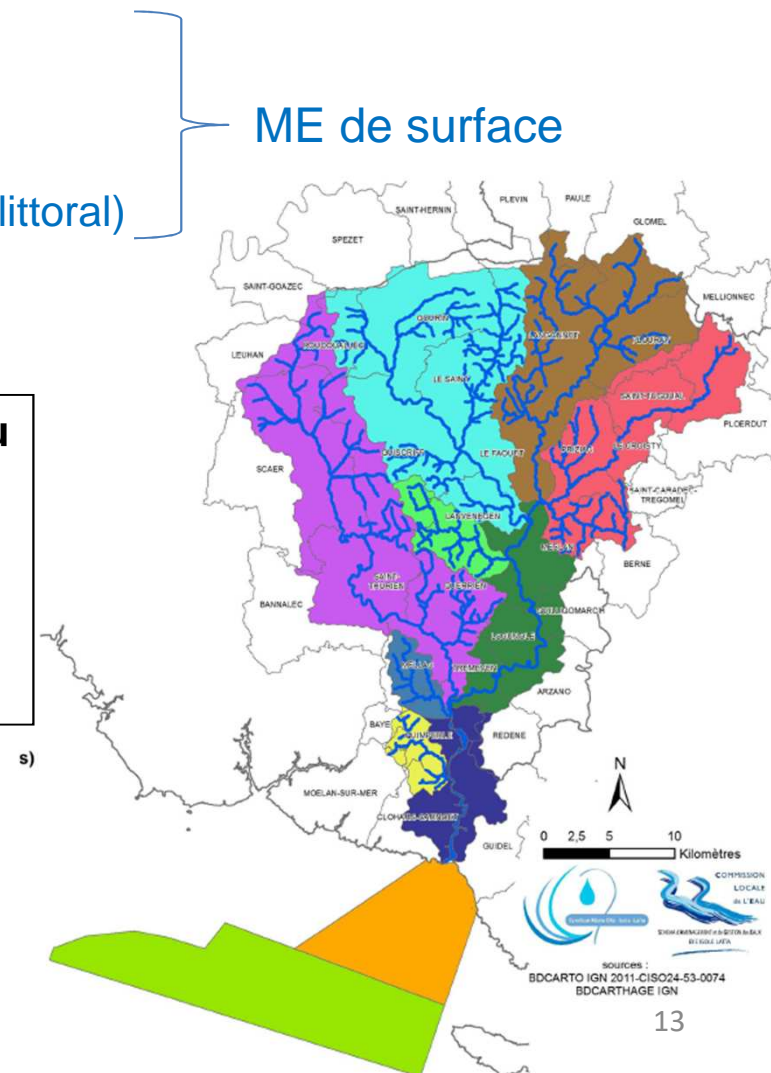
1 ME de transition

1 ME souterraine

France = 12 059 masses d'eau (2015)

- 11 414 masses d'eau de surface dont 8,7 % sont fortement modifiées ou artificielles

- 645 masses d'eau souterraine

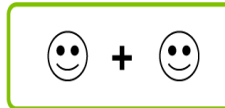


La notion de bon état eaux de surface

État écologique
(biologie, physicochimie)

État chimique
(normes qualité environnementale)

- Très bon ■
- Bon ■
- Moyen ■
- Médiocre ■
- Mauvais ■

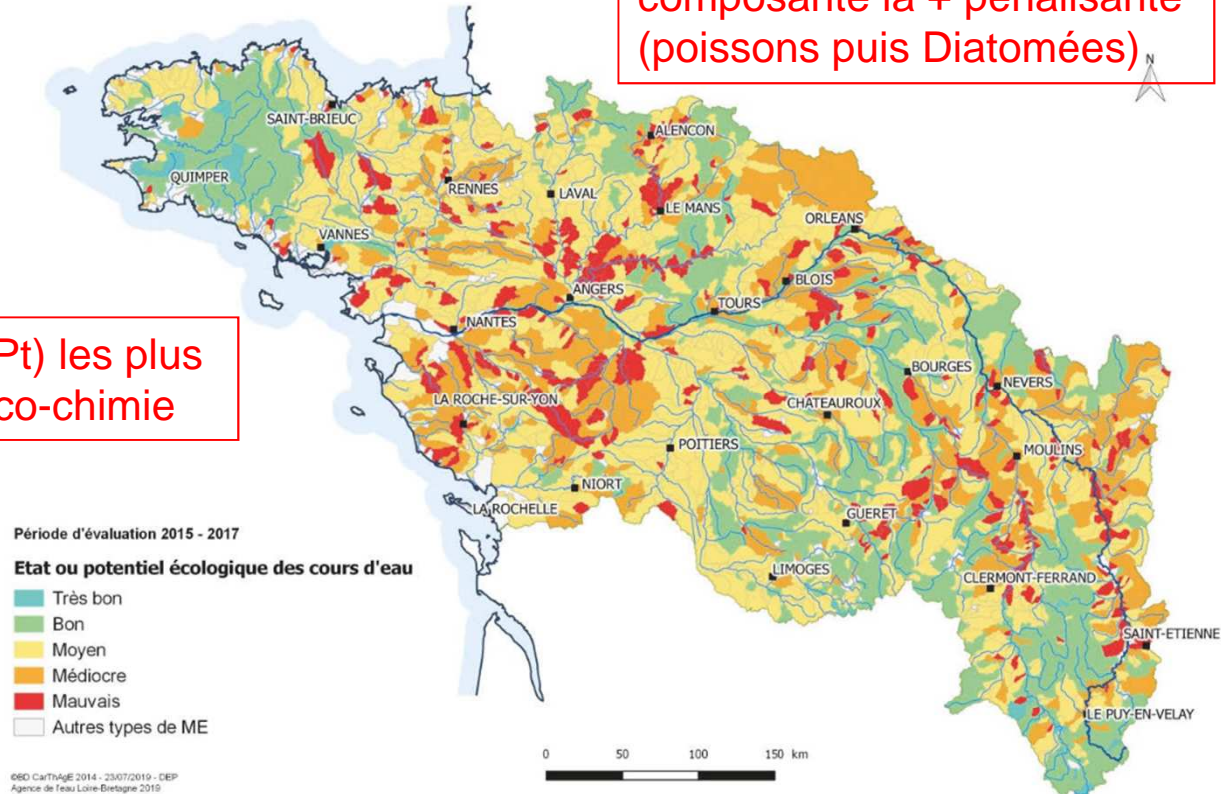


■ Bon

■ Pas bon

**Biologie =
composante la + pénalisante
(poissons puis Diatomées)**

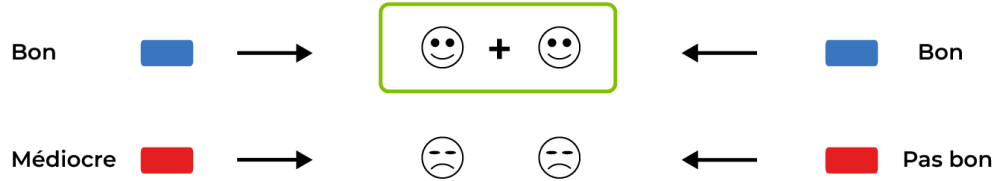
**O2 (COD) et nutriments (Pt) les plus
déclassants pour la physico-chimie**



La notion de bon état eaux souterraines

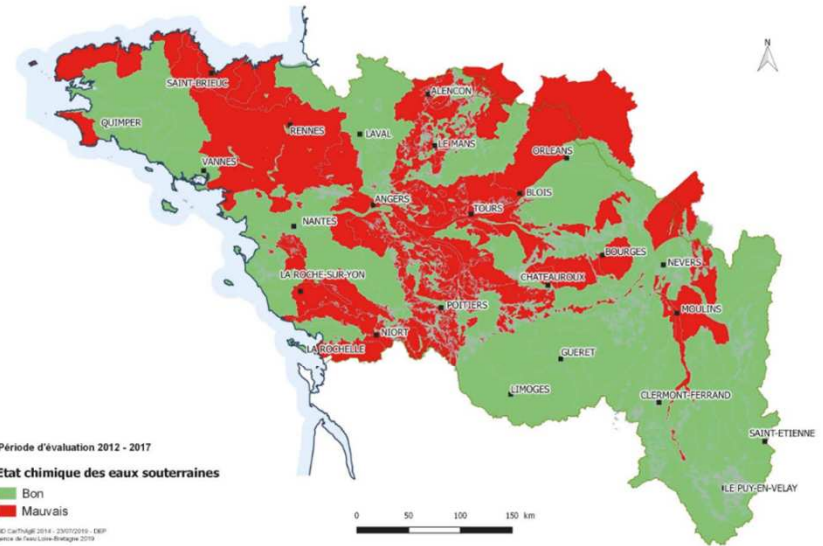
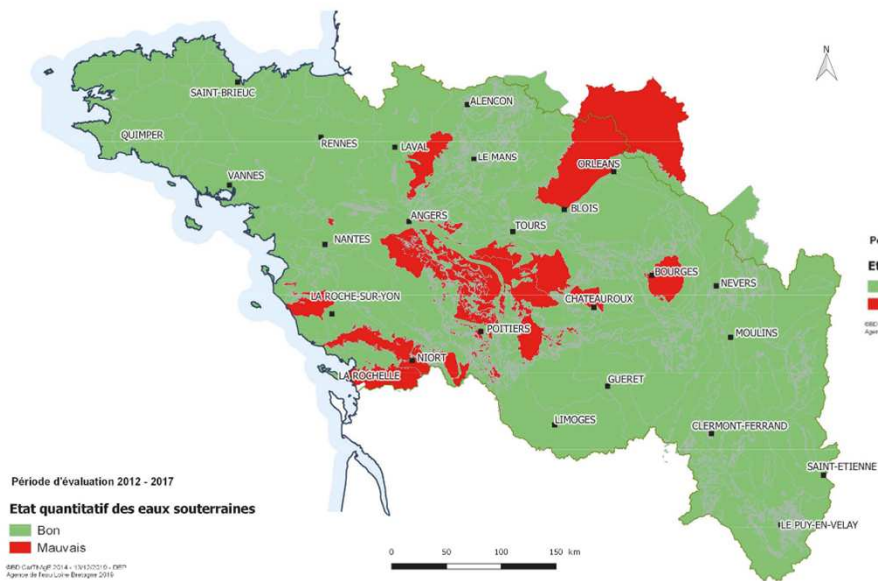
État quantitatif

État chimique
(directive fille)

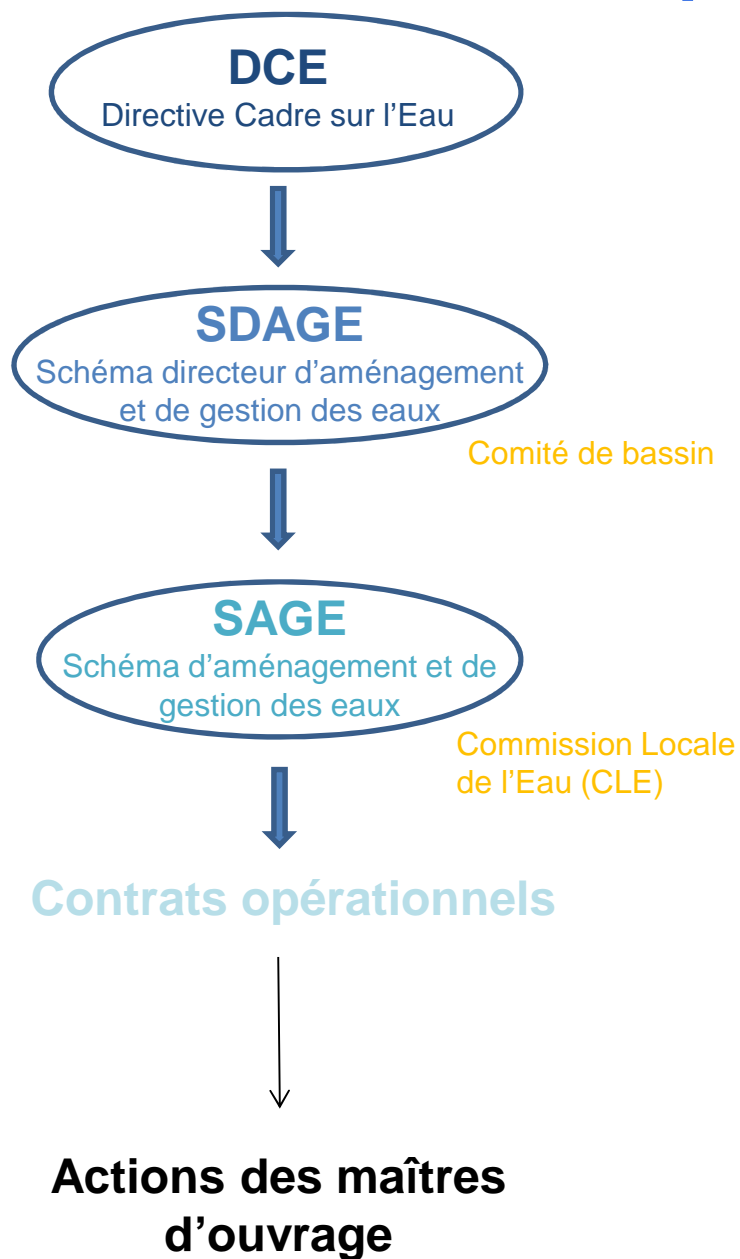


Carte 45 - État chimique 2017 des eaux souterraines – 2012-2017

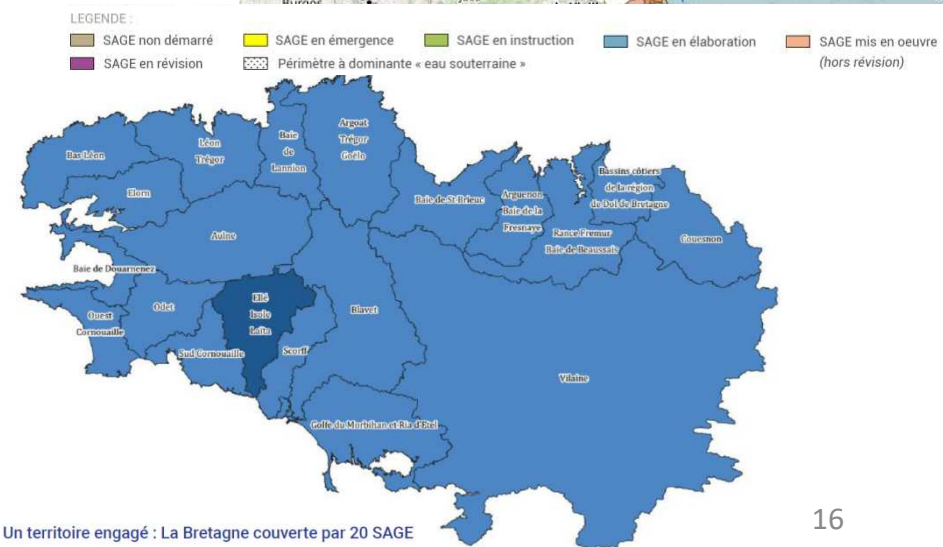
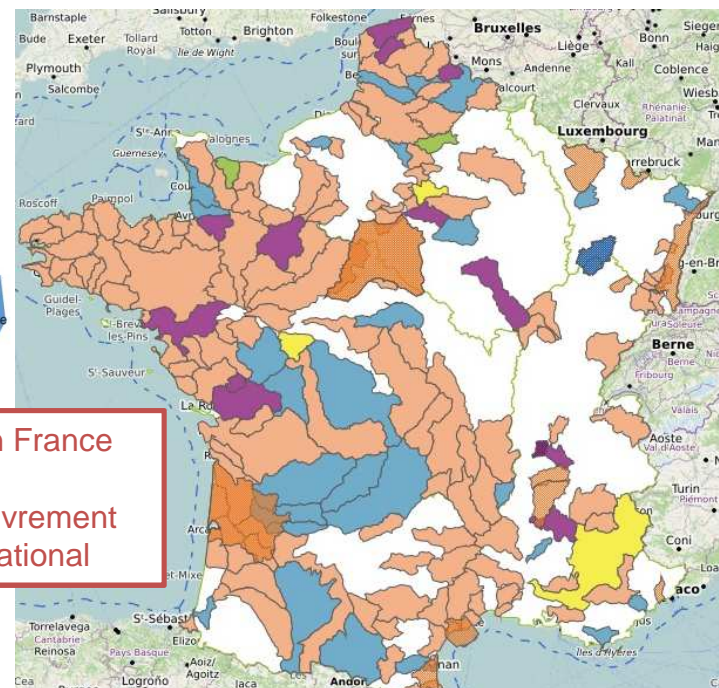
Carte 44 - État quantitatif 2017 des eaux souterraines – 2012-2017



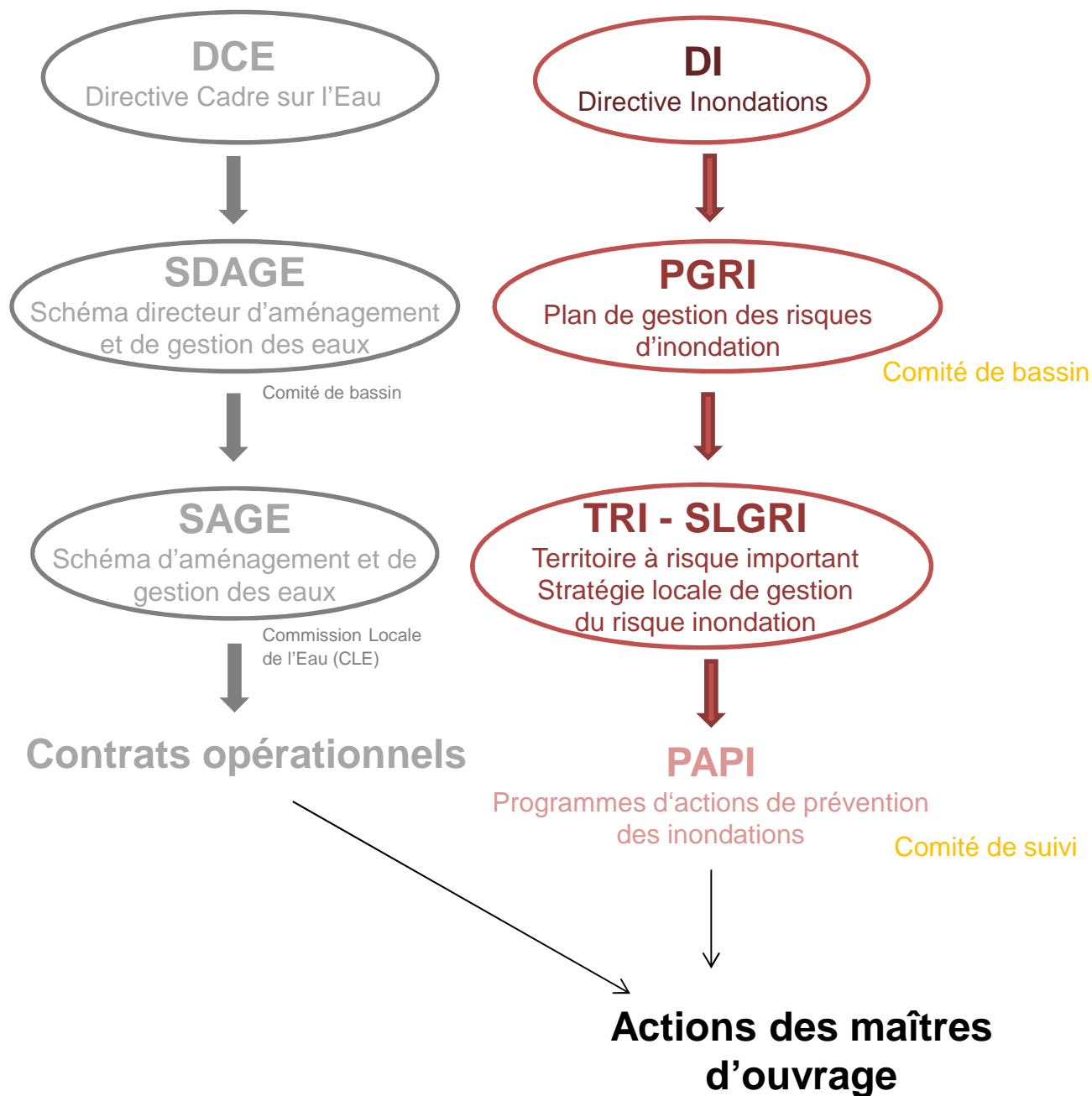
La planification



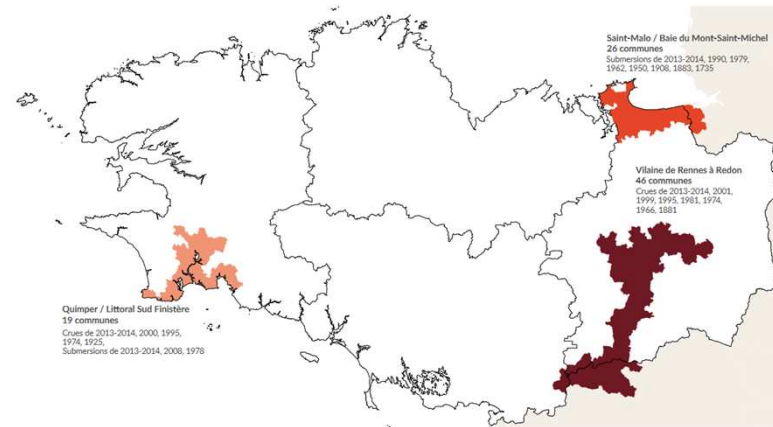
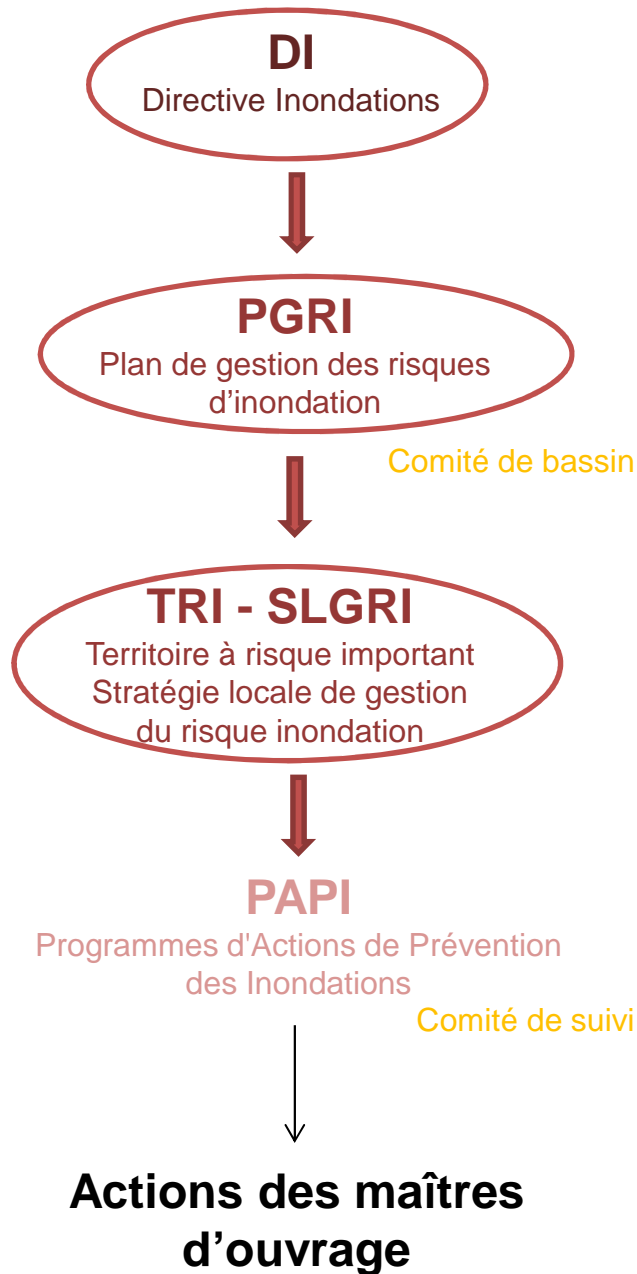
193 SAGE en France
 54% de recouvrement
 au niveau national



La planification

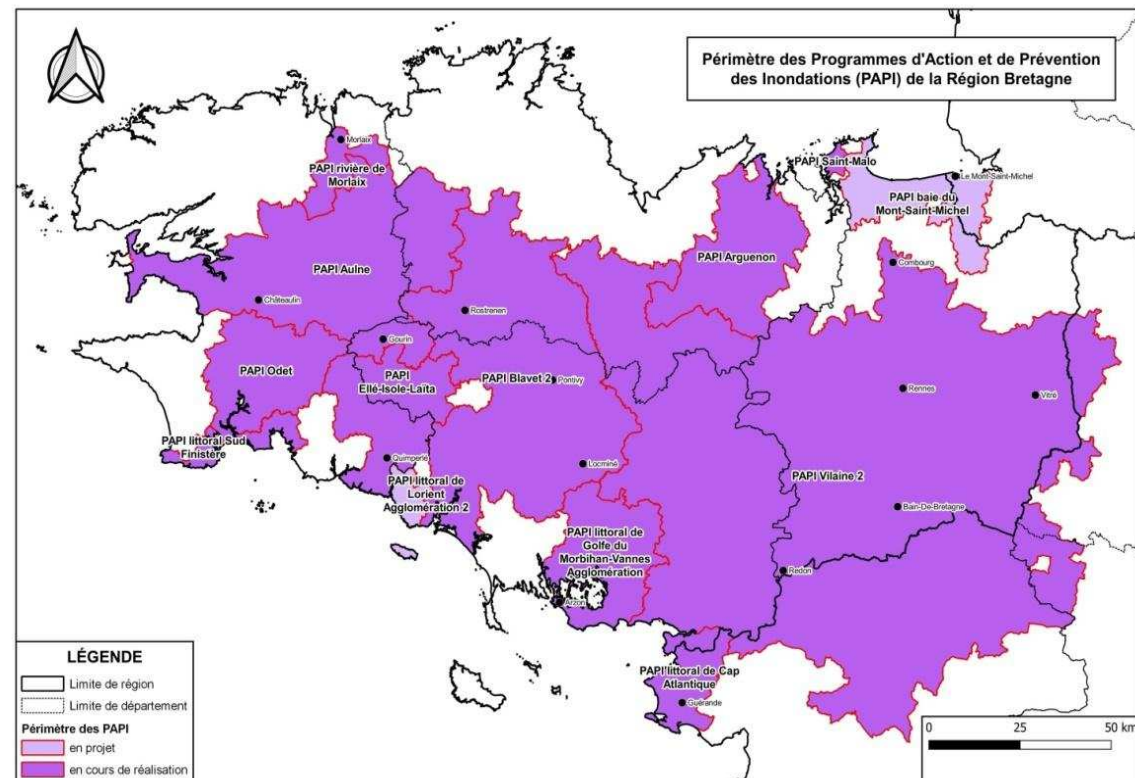


La planification

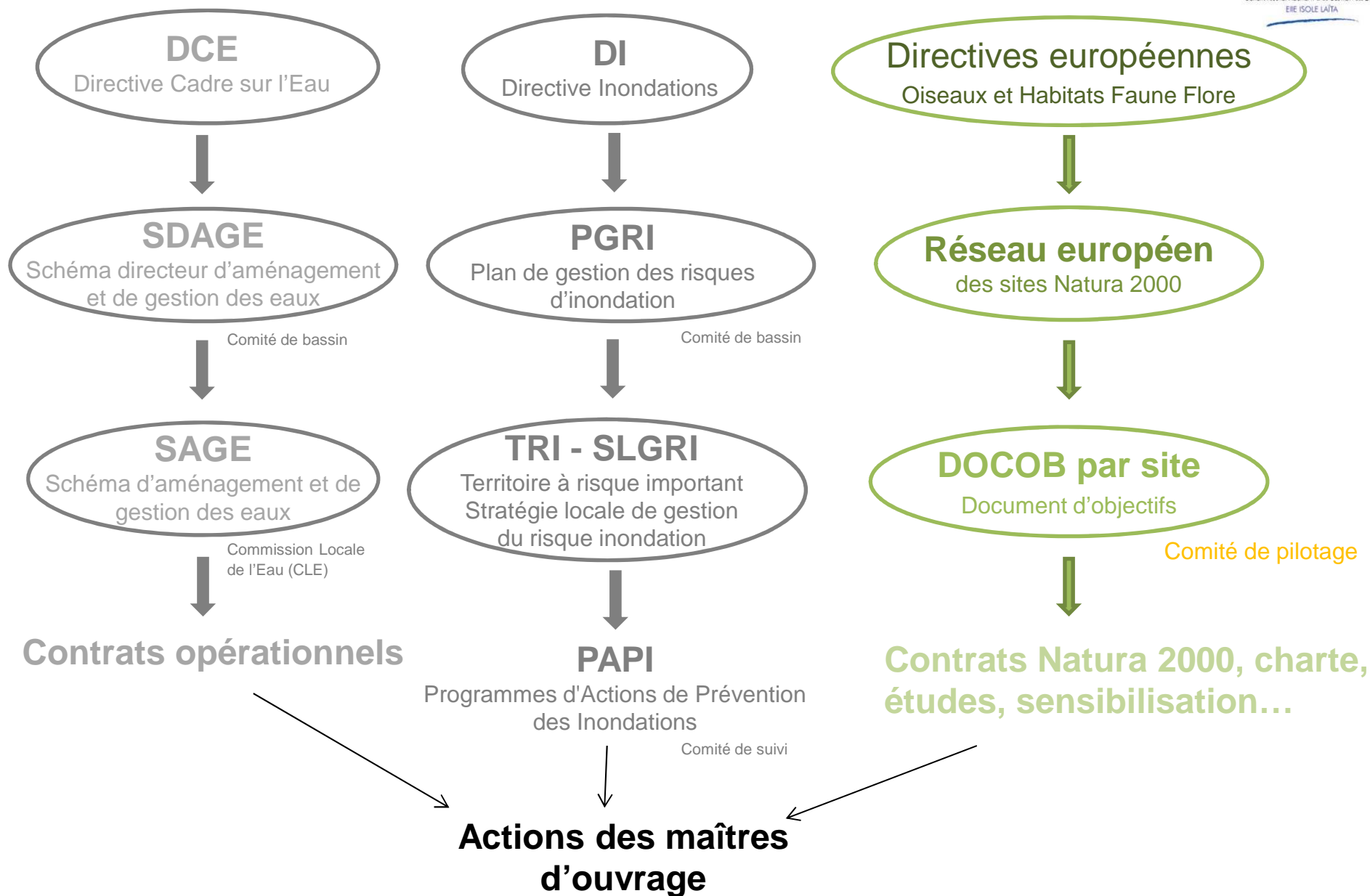


3 TRI
en Bretagne

95 communes
concernées



La planification

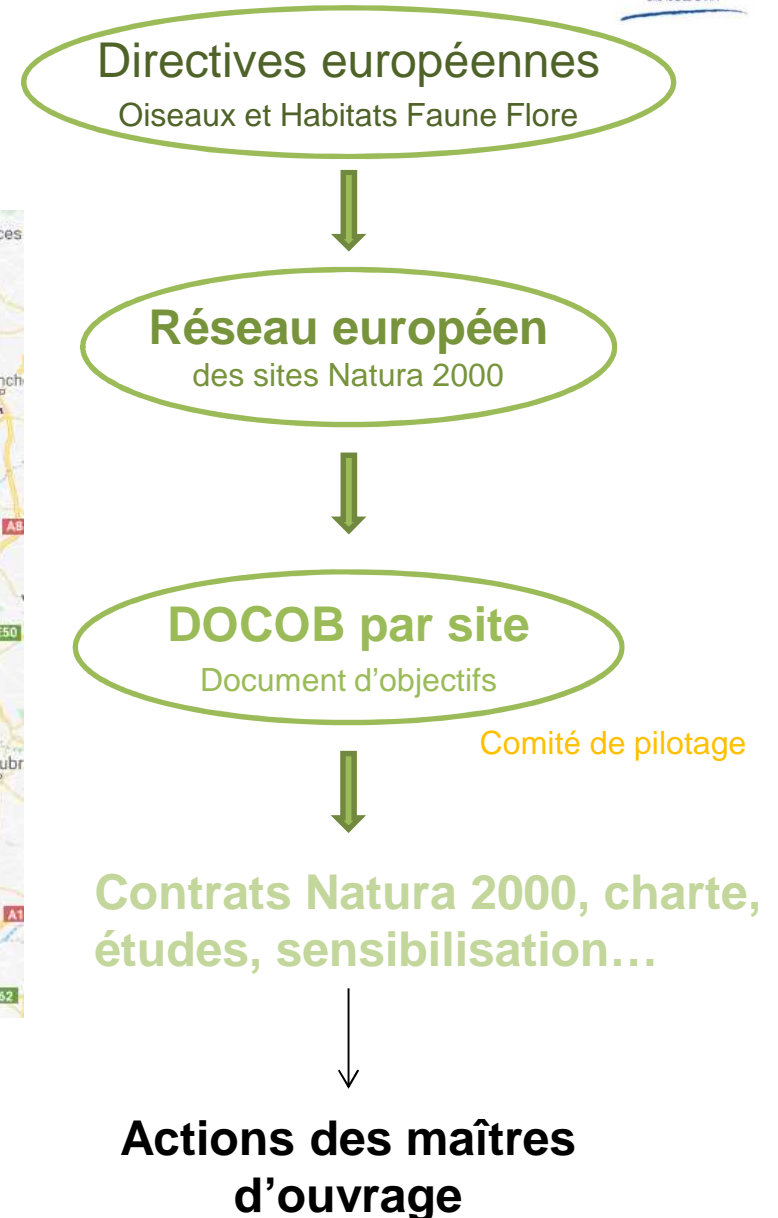


La planification

Natura 2000 en Bretagne (ZSC et ZPS)



- ZSC, zones spéciales de conservation
- ZPS, zones de protection spéciale



La planification

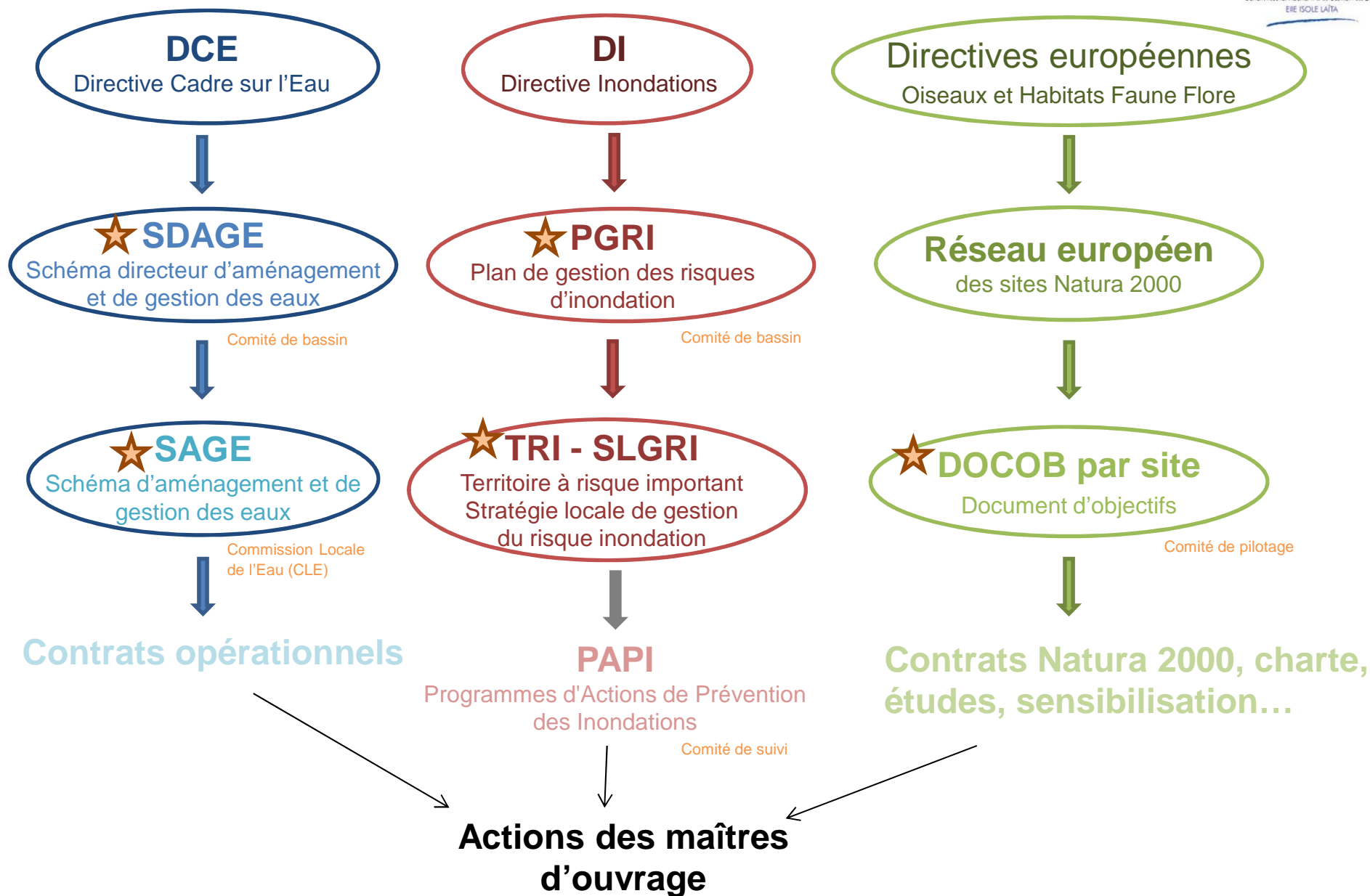
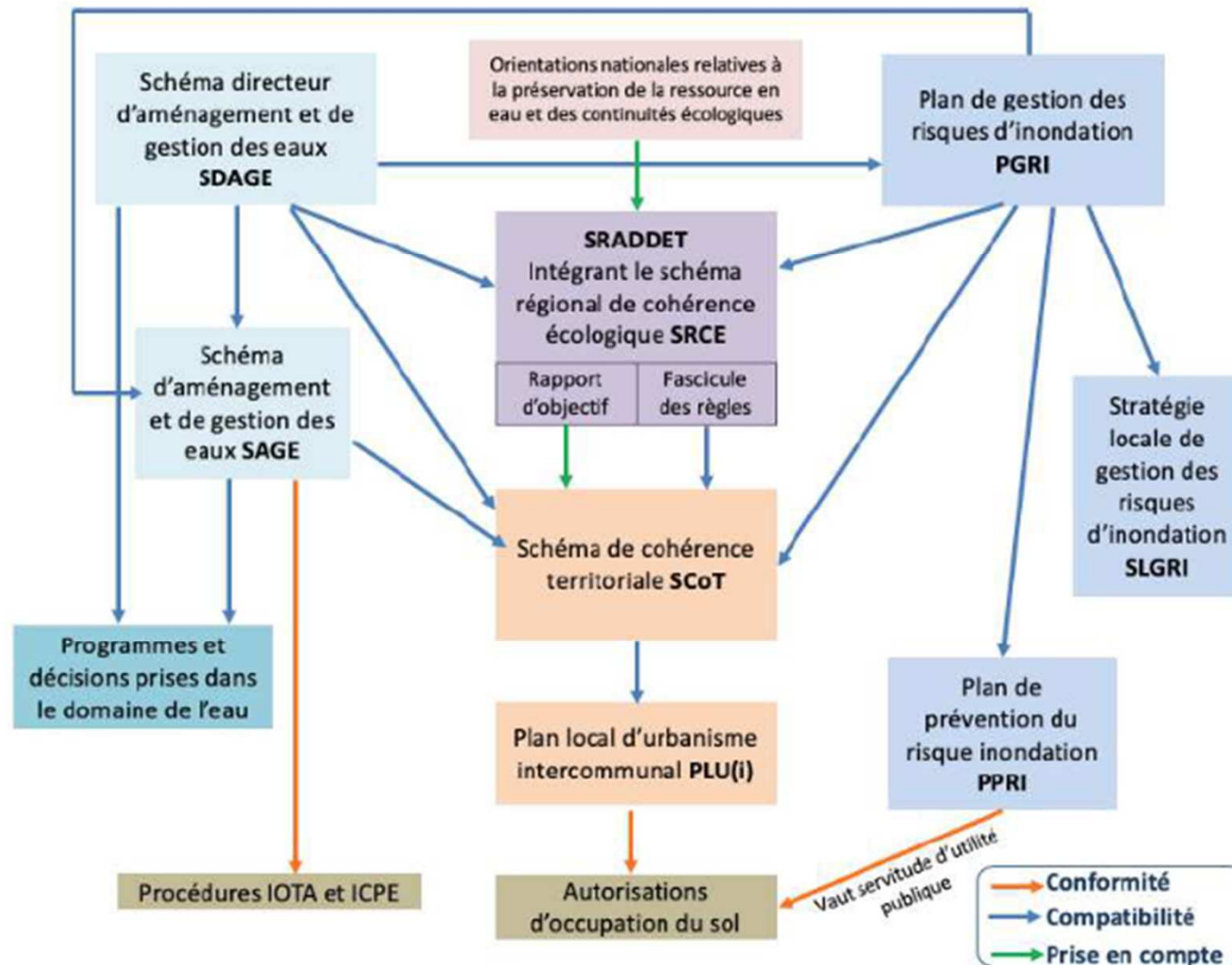
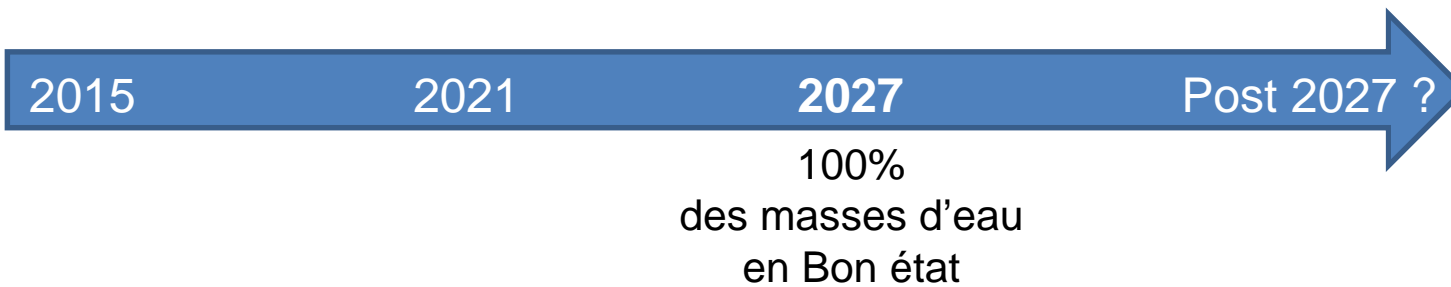
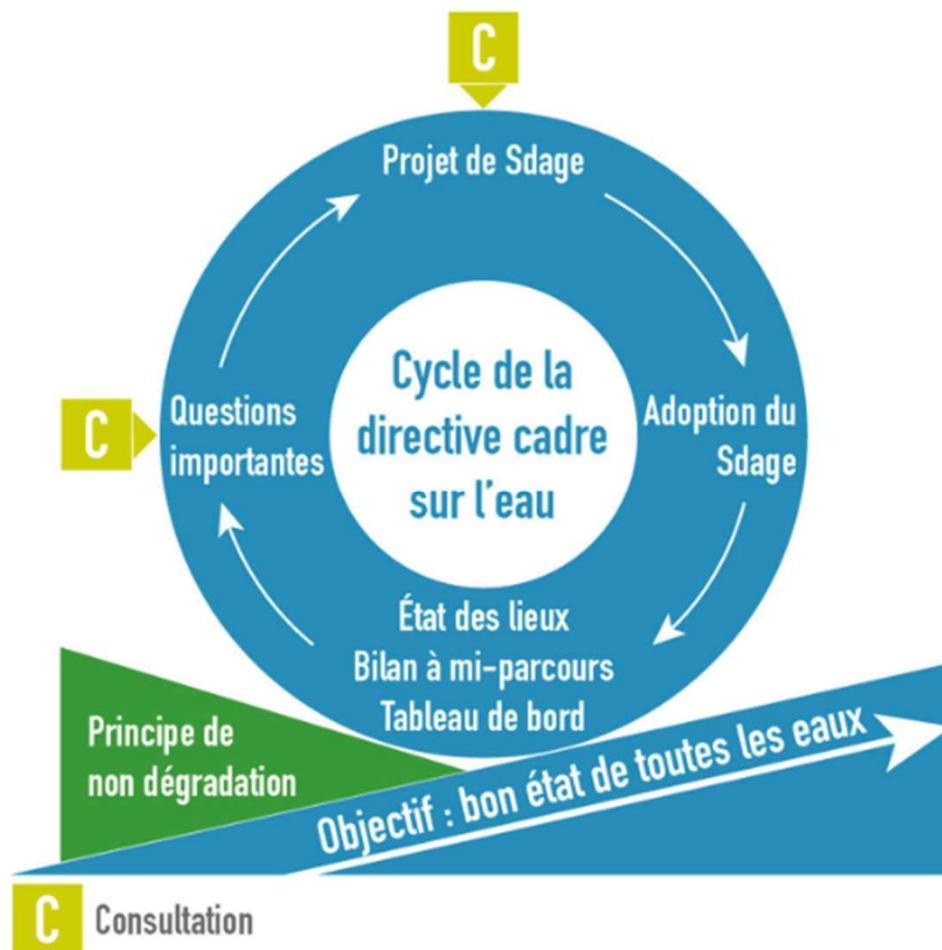


SCHÉMA ARTICULATION DES DOCUMENTS D'URBANISME ET PRINCIPAUX DOCUMENTS DE PLANIFICATION EN MATIÈRE D'EAU ET MILIEUX AQUATIQUES :



CYCLES DE LA DCE



CALENDRIER D'ÉLABORATION DU SDAGE LOIRE-BRETAGNE



Février 2022
adoption du Sdage 2022-2027 par le comité de bassin



The poster features a blue and white background with stylized waves and marine life. A yellow speech bubble contains the text 'Donnez votre avis sur'. The main title 'L'eau et le milieu marin' is prominently displayed. Logos for the Prefecture of the Centre-Val de Loire and the Loire-Bretagne Water Agency are included. The consultation dates are 'DU 1^{ER} MARS AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021'.

PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-
VAL DE LOIRE
Jérôme
Zylich
Président

Donnez votre
avis sur

DU 1^{ER} MARS
AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021

comité de bassin
Loire-Bretagne

L'eau et le milieu marin

- Une consultation nationale : Tous les bassins et sous-régions marines
- Un calendrier concomitant :
 - Eau et inondation : Du 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021 sur www.eaufrance.fr
 - Milieu marin : A partir de mi-mai pour 3 mois sur www.merlittoral2030.gouv.fr

- ➔ Projet de Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)
- ➔ Projet de Programmes de Mesures (PDM) 2022-2027
- ➔ Projet de Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) 2022-2027
- ➔ Documents Stratégiques de Façade (DSF)

Formation des acteurs

Territoire EIL

1. Cadre réglementaire et généralités

Cadre réglementaire

- Qu'est-ce qu'un SAGE ?
- Qu'est-ce qu'une CLE ?

QU'EST-CE QU'UN SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) ?



→ Plusieurs documents :

Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) + Règlement

- ✓ Outil majeur pour garantir l'équilibre d'un territoire
- ✓ Déclinaison du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)
- ✓ Fixe, plus localement au niveau d'un bassin versant (BV), des objectifs généraux d'utilisation, de protection et de mise en valeur de la ressource en eau et des écosystèmes aquatiques
- ✓ Répond localement aux objectifs d'atteinte du bon état des masses d'eau

2001



• Arrêté préfectoral de périmètre

2002
2009



• Élaboration du SAGE
• Approbation préfectorale et mise en œuvre

Rapport de présentation du SAGE Elle-Isole-Laïta
Guide de présentation sommaire des documents du SAGE et de leur portée juridique.
Rapport de présentation du SAGE Elle-Isole-Laïta
SAGE EL 10 07 09 rapport de présentatio
Document Adobe Acrobat 845,8 KB
[Télécharger](#)

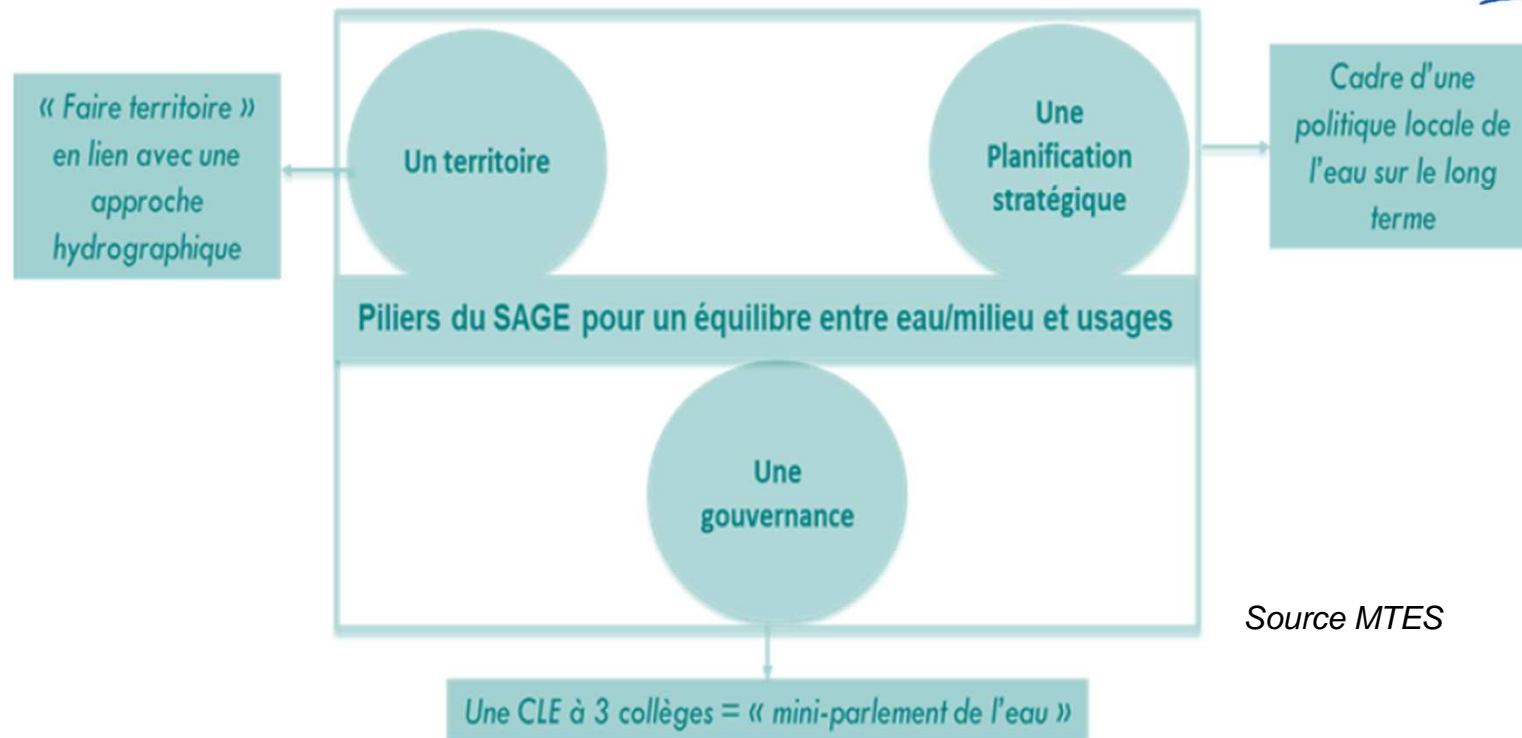
Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) du SAGE Elle-Isole-Laïta
Il présente les principaux enjeux du territoire et définit les conditions de réalisation des objectifs fixés par les acteurs locaux dans le domaine de l'eau (priorités, moyens, calendrier prévisionnel de réalisation etc...). Toutes les décisions prises dans le domaine de l'eau doivent être compatibles avec ses orientations.
Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) du SAGE Elle-Isole-Laïta
SAGE EL 10 07 09 PAGD pièce n°2.pdf
Document Adobe Acrobat 9,1 MB
[Télécharger](#)

Règlement du SAGE Elle-Isole-Laïta
La portée juridique du règlement est opposable au tiers. Il peut édicter des règles particulières d'utilisation de la ressource en eau et/ou nécessaires à la protection et la restauration des milieux aquatiques.
Règlement du SAGE Elle-Isole-Laïta
SAGE EL 10 07 09 règlement pièce n°3.pdf
Document Adobe Acrobat 1,6 MB
[Télécharger](#)

Fiches Actions du SAGE Elle-Isole-Laïta
Fiches annexes du PAGD, elles identifient précisément les actions qui permettraient l'atteinte des objectifs fixés par le SAGE.
Fiches Actions du SAGE Elle-Isole-Laïta
SAGE EL 10 07 09 fiches actions.pdf
Document Adobe Acrobat 13,6 MB
[Télécharger](#)

Evaluation environnementale du SAGE Elle-Isole-Laïta
Ce rapport a pour projet d'évaluer les possibles incidences de la mise en œuvre du SAGE Elle-Isole-Laïta.
Evaluation environnementale du SAGE Elle-Isole-Laïta
SAGE EL 10 07 09 évaluation envt pièce
Document Adobe Acrobat 1,3 MB
[Télécharger](#)

SAGE : OUTIL POUR GARANTIR L'ÉQUILIBRE D'UN TERRITOIRE



Source MTES




Gestion de l'eau centrale dans l'aménagement durable de nos territoires

Parce que les réponses aux problématiques spécifiques de chacune d'entre elles dépassent le cadre des frontières administratives, une gestion globale de l'eau par BV est indispensable.

Source ANEB



QU'EST-CE QU'UNE CLE (Commission Locale de l'Eau) ?

ÉLUS	USAGERS	SERVICES DE L'ÉTAT
 (Min. 50%)	 (Min. 25%)	 (Max. 25%)
Collège des collectivités territoriales, de leur groupements et des établissements publics locaux	Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations	Collège des services et des établissements publics de l'Etat
<ul style="list-style-type: none"> • Région • Départements • Eau du Morbihan • Quimperlé Communauté • Lorient Agglomération • Roi Morvan Communauté • structure porteuse du SAGE 	<ul style="list-style-type: none"> • Chambres d'Agriculture • Chambre de Commerce et d'Industrie • Fédération départementale de pêche • Association syndicale de propriétaires fonciers • Associations de protection de l'environnement, de consommateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Préfectures • Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) • Direction départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) • Agence de l'Eau • Office français de la biodiversité (OFB)

Une instance de concertation

Le « Parlement local de l'eau »

Composition cadrée par Arrêté inter-Préfectoral (22/12/2020)

CLE du SAGE EIL
22 membres

2 réunions par an en moyenne / 27 CLE et 22 BUREAU depuis 2010



Pays de Quimperlé. Commission locale de l'eau : Danièle Kha à la barre

Pour les six prochaines années, Danièle Kha, l'élue de Quimperlé (Finistère), sera à la tête de la commission locale de l'eau. À ses côtés, Jean-Claude Quentel, un élu de Tréméven.



Formation des acteurs

Territoire EIL

1. Cadre réglementaire et généralités

Cadre réglementaire

→ Rappel de la compétence GEMAPI

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

- Compétence exclusive et obligatoire pour EPCI-FP à compter du 1^{er} janvier 2018
- Taxe facultative plafonnée et affectée ($\leq 40\text{€ / hab / an}$)
- Responsabilité administrative et pénale en cas de préjudice

Finalités de la compétence :

- Maintenir et restaurer des milieux aquatiques
- Lutter contre les inondations
- Développer la gestion intégrée, durable et équilibrée de l'eau, des milieux aquatiques et des risques liés à l'eau

Comment ?

- Rapprocher l'aménagement du territoire et l'urbanisme avec la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations
- Développer la gestion aux échelles adaptées : bassins versants
- Clarifier et rationaliser le nombre et le rôle des acteurs dans le domaine de l'eau et des risques liés à l'eau

« Les EPCI sont compétents en matière de gestion des milieux aquatiques et de
Code de l'env. L211-7 art 1 *prévention des inondations. Cette compétence comprend les missions définies
aux 1°, 2°, 5° et 8° de l'article I»*

1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;

**2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y
compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;**

3° L'approvisionnement en eau ;

4° La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols ;

5° La défense contre les inondations et contre la mer ;

6° La lutte contre la pollution ;

7° La protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines ;

**8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des
zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ;**

9° Les aménagements hydrauliques concourant à la sécurité civile ;

10° L'exploitation, l'entretien et l'aménagement d'ouvrages hydrauliques existants ;

11° La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux
aquatiques ;

12° L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en
eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un
système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.

LA COMPÉTENCE GEMAPI

Compétence GEMAPI
(C. envir., art. L. 211-7)

Contenu de la compétence GEMAPI

- 1° Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- 2° Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ceux-ci
- 5° Défense contre les inondations et contre la mer
- 8° Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraine

Exemple de GEMA	Exemples de PI
Stratégie d'aménagement du bassin, programmation d'opérations GEMA	Rétention, ralentissement de crues : instauration de zones de rétention temporaire des eaux de crue ou de ruissellement
Entretien du cours d'eau, opération dans le cadre d'une DIG Restauration d'un bras mort	Opérations visant à modifier le profil pour ralentir le débit
Non concerné	Entretien, gestion et surveillance des ouvrages de protection : études et travaux sur des ouvrages neufs (digues, barrages écrêteurs de crues, déversoirs de crues, etc.) Opérations en lien avec les 1°, 2° et 8° pour la PI
Restauration de zones humides, cours d'eau Action en matière de restauration des espaces et de bon fonctionnement des cours d'eau, de la continuité écologique, etc.	Intervention sur une zone humide pour servir de zone d'expansion des crues



Formation des acteurs

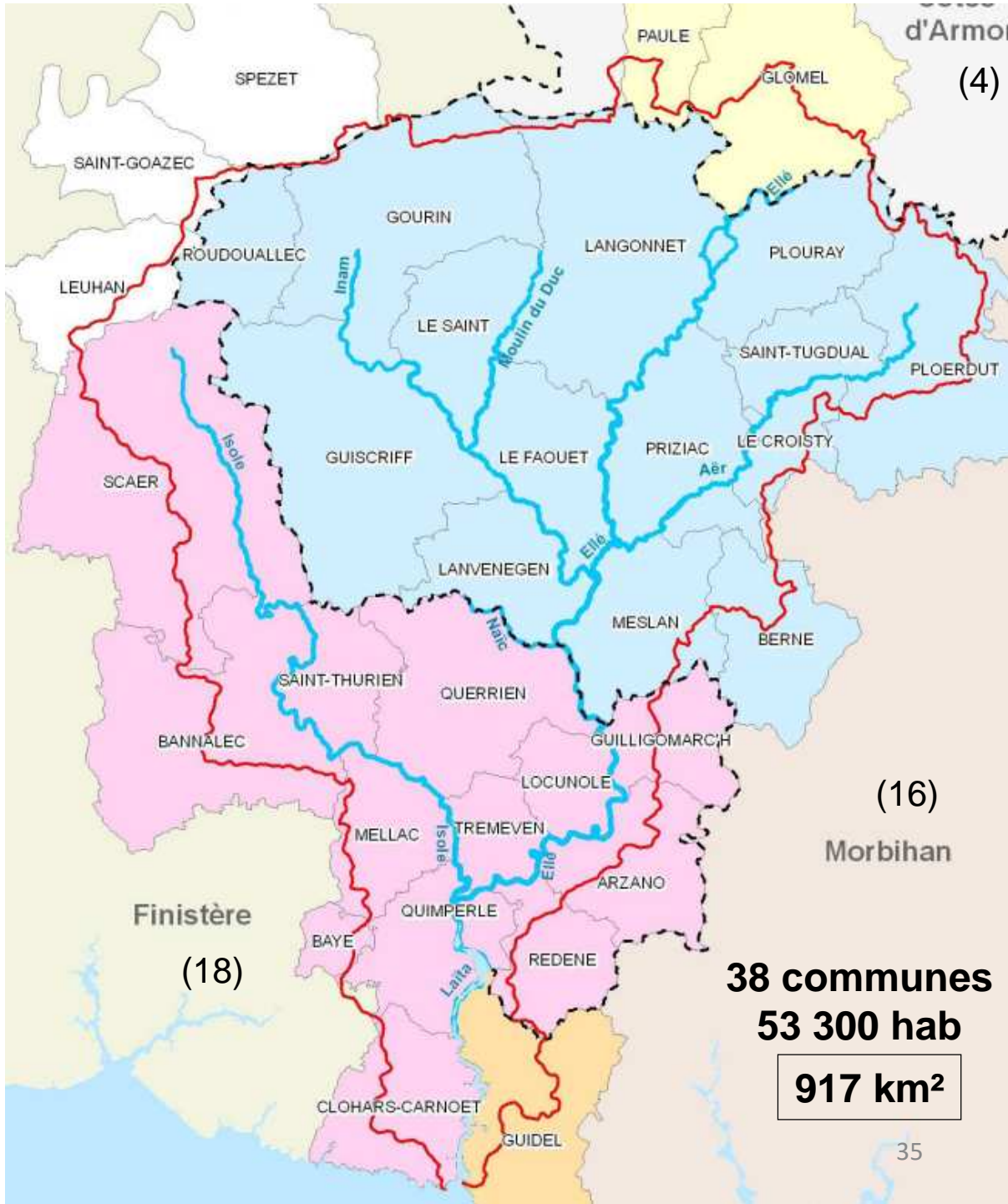
Territoire EIL

2. Territoire Ellé-Isole-Laïta

Présentation et organisation des compétences

RS7

RS-S1



Diapositive 35

RS7 Changer la carte (diapo 17 revue)
Romain Suaudeau; 30/06/2020

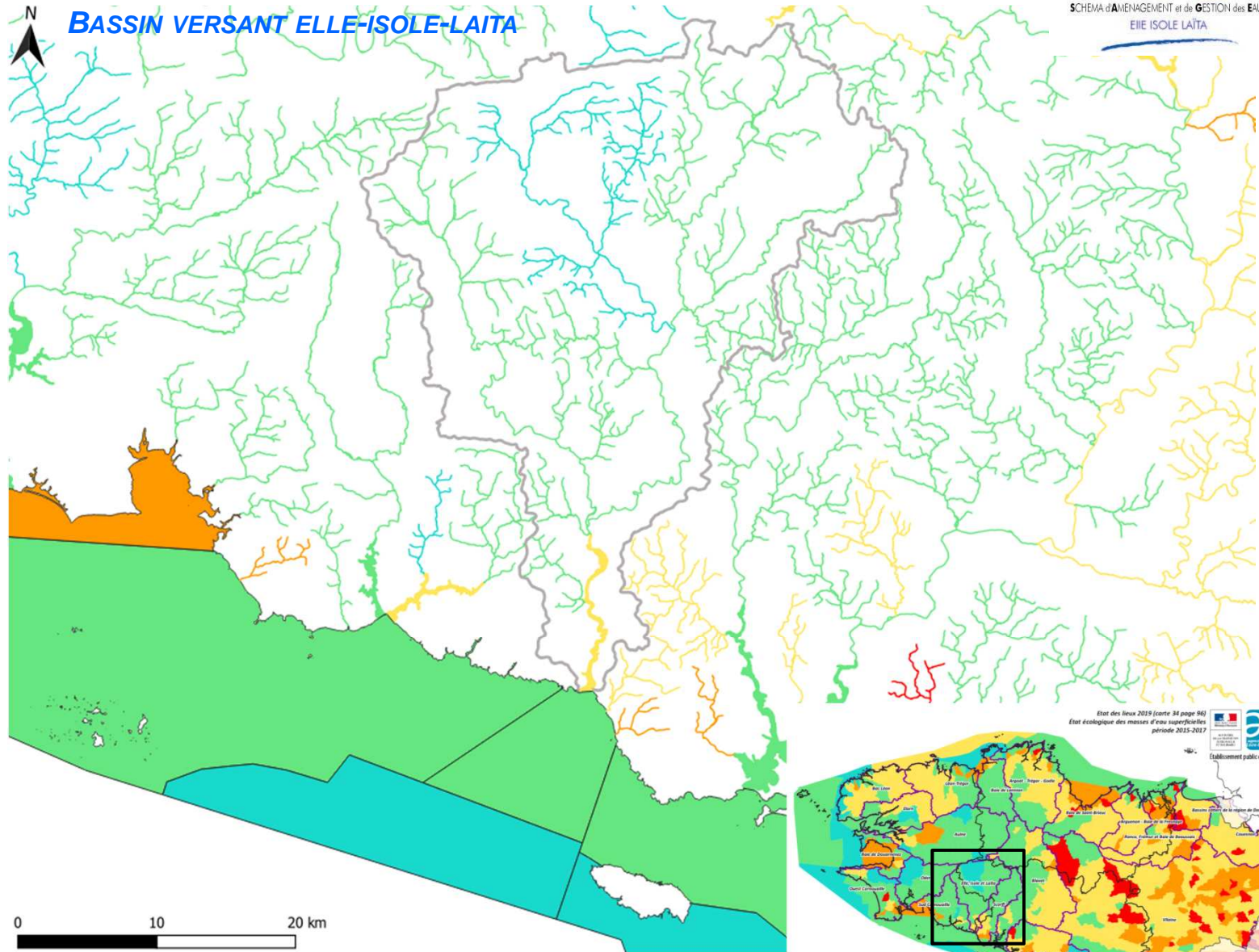
RS-S1 Romain SUAUDEAU - SMEIL; 01/07/2020

ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES MASSES D'EAU



COMMISSION
LOCALE
de L'EAU

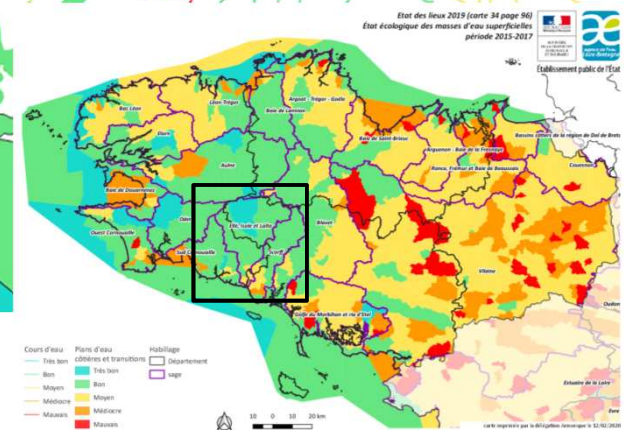
SCHEMA d'AMENAGEMENT et de GESTION des EAUX
EIE Isole Laïta



Classe d'état

- Très bon
- Bon
- Moyen
- Médiocre
- Mauvais

SOURCE : AELB – ÉTAT DES LIEUX 2019 DU SDAGE 2022-2027
VILAINE ET CÔTIERS BRETONS



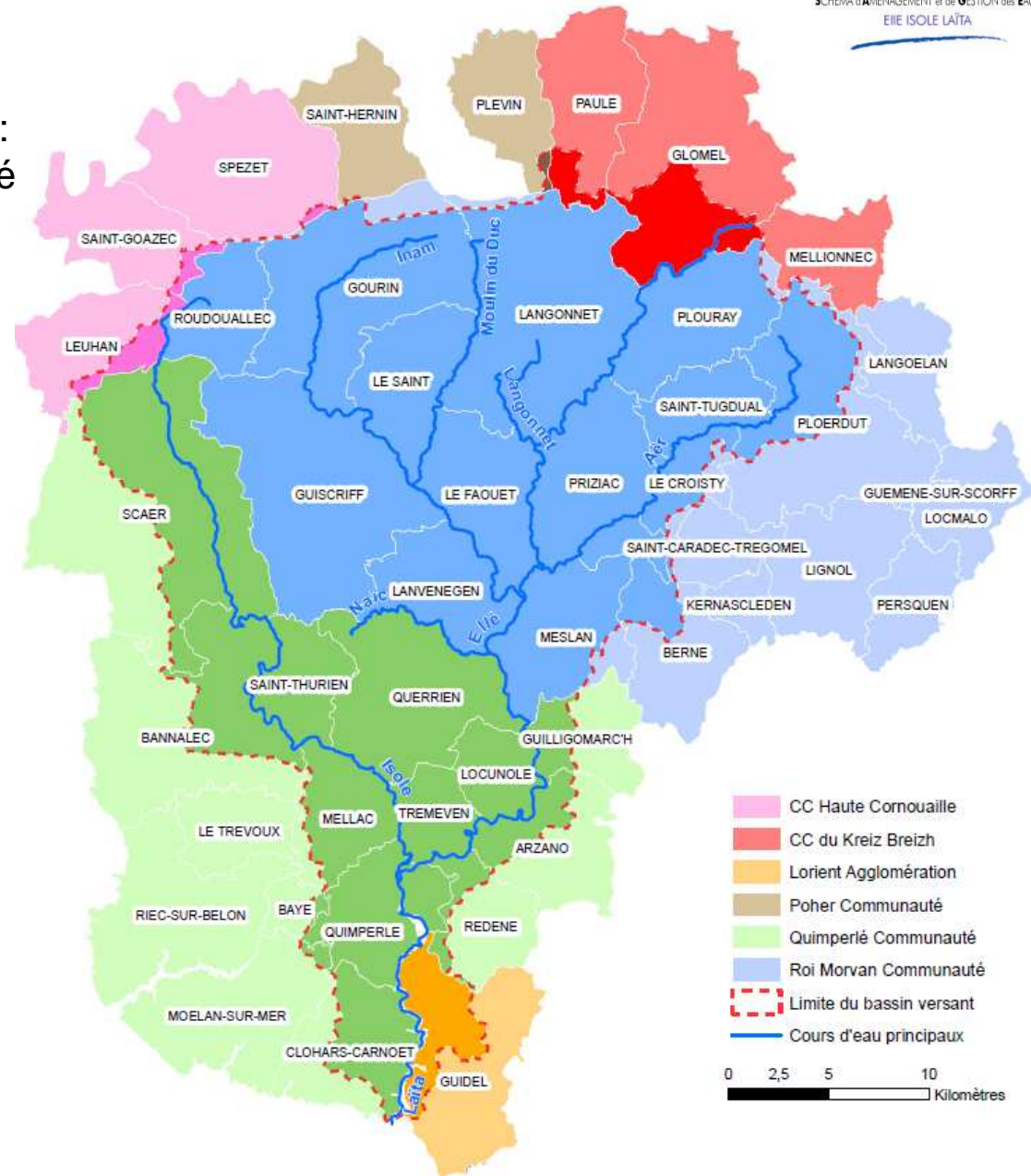
PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU BV

6 ECPI dont deux principales (93,5% du BV) :

- Quimperlé Communauté
- Roi Morvan Communauté

17 communes ayant plus de 80% de leur surface sur le BV

Solidarité amont/aval :
potentiel fiscal plus faible à l'amont qu'à l'aval (RMCom = 212,5€/hab/an et QC = 305,2€/hab/an)



PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU BV

1600 km de CE
dont 70% en T2BV

15% du BV en ZH

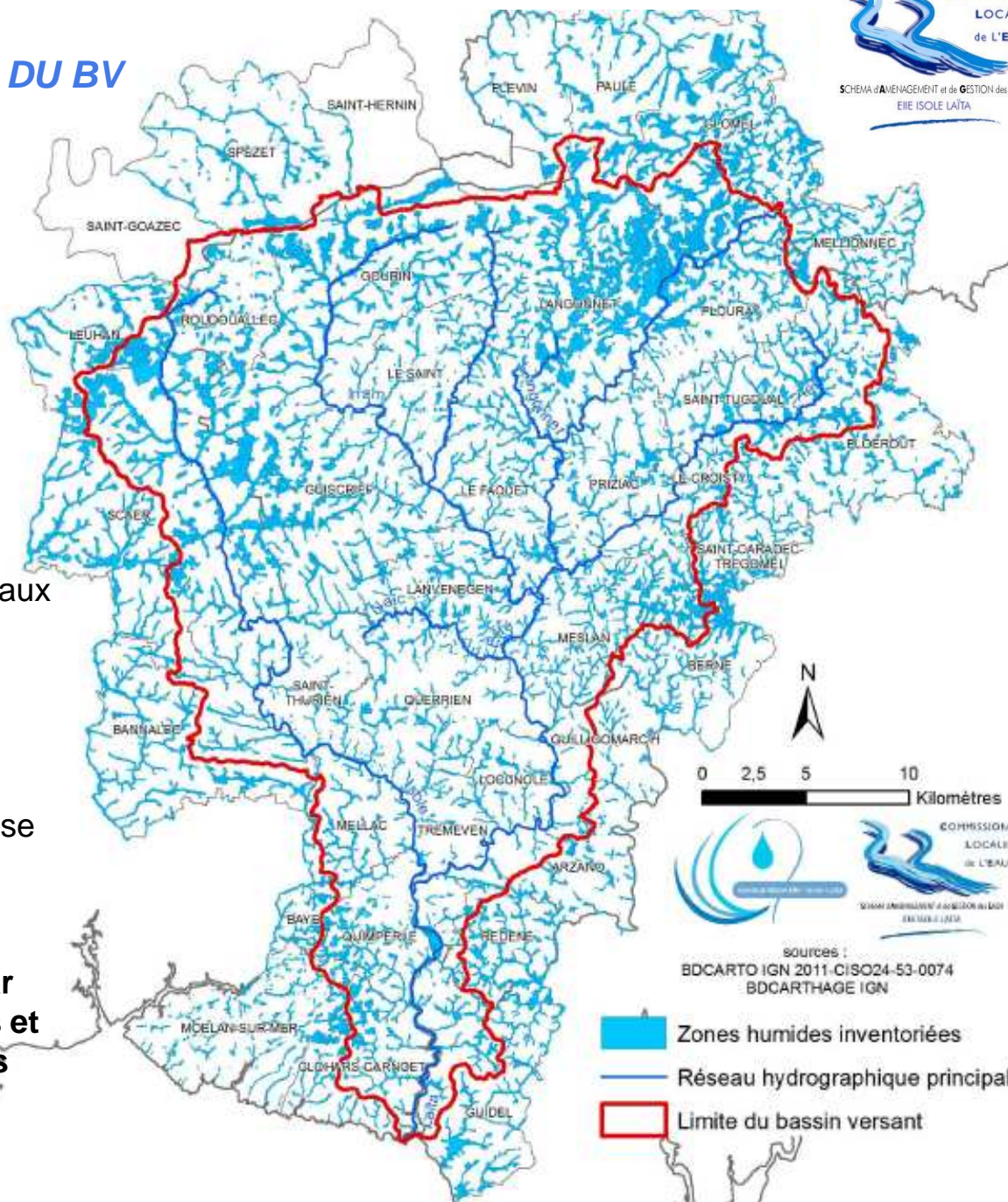
25% de la production
régionale de juvéniles de
saumons

Bon état général du BV
(peuplements, qualité des eaux
et richesse des milieux
aquatiques)

900 plans d'eau

Prélèvements d'eau en baisse
12Mm³ / an dont 65% des
besoins pour l'industrie

Forte pression exercée par
les activités économiques et
forte dépendance vis-à-vis
de la ressource en eau



PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

78% de zones agricoles

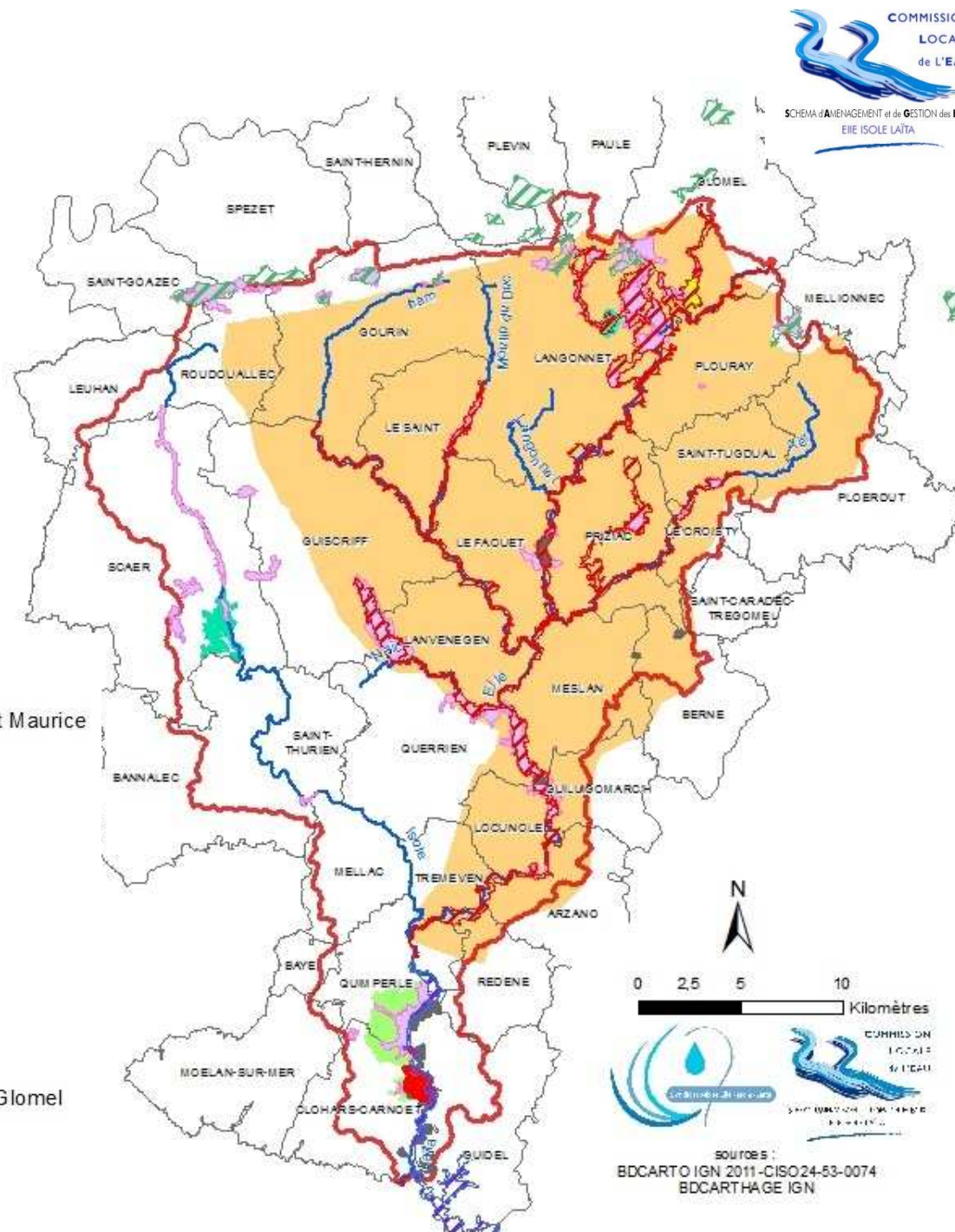
**Nombreux réservoirs
régionaux de biodiversité**

32 ZNIEFF = 68 000 ha

3 sites Natura 2000

2 réserves naturelles

-  Znieff de type 2 Bassin Versant de l'Ellé
-  Znieff de type 2 Forêt de Carnoët - bois de St Maurice
-  Znieff de type 2 Forêt de Cascadec
-  ZNIEFF de type 1
- Sites Natura 2000**
-  FR5300003 - Montagnes Noires
-  FR5300059 - Rivière Laïta
-  FR5300006 - Rivière Ellé
-  ENS du CD29 et 56
-  Sites du conservatoire du littoral
-  Réserve Naturelle Régionale des marais de Glomel
-  Réserve naturelle associative de Kermadou
-  Limite du bassin versant
-  Réseau hydrographique principal



PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU BV

900 exploitations agricoles

54 000 ha de SAU

- 12% en prairies permanentes
- 28% en prairies temporaires
- 6% en Bio

**1768 entreprises - 8 425 salariés
(13 établissements > 100 salariés)**

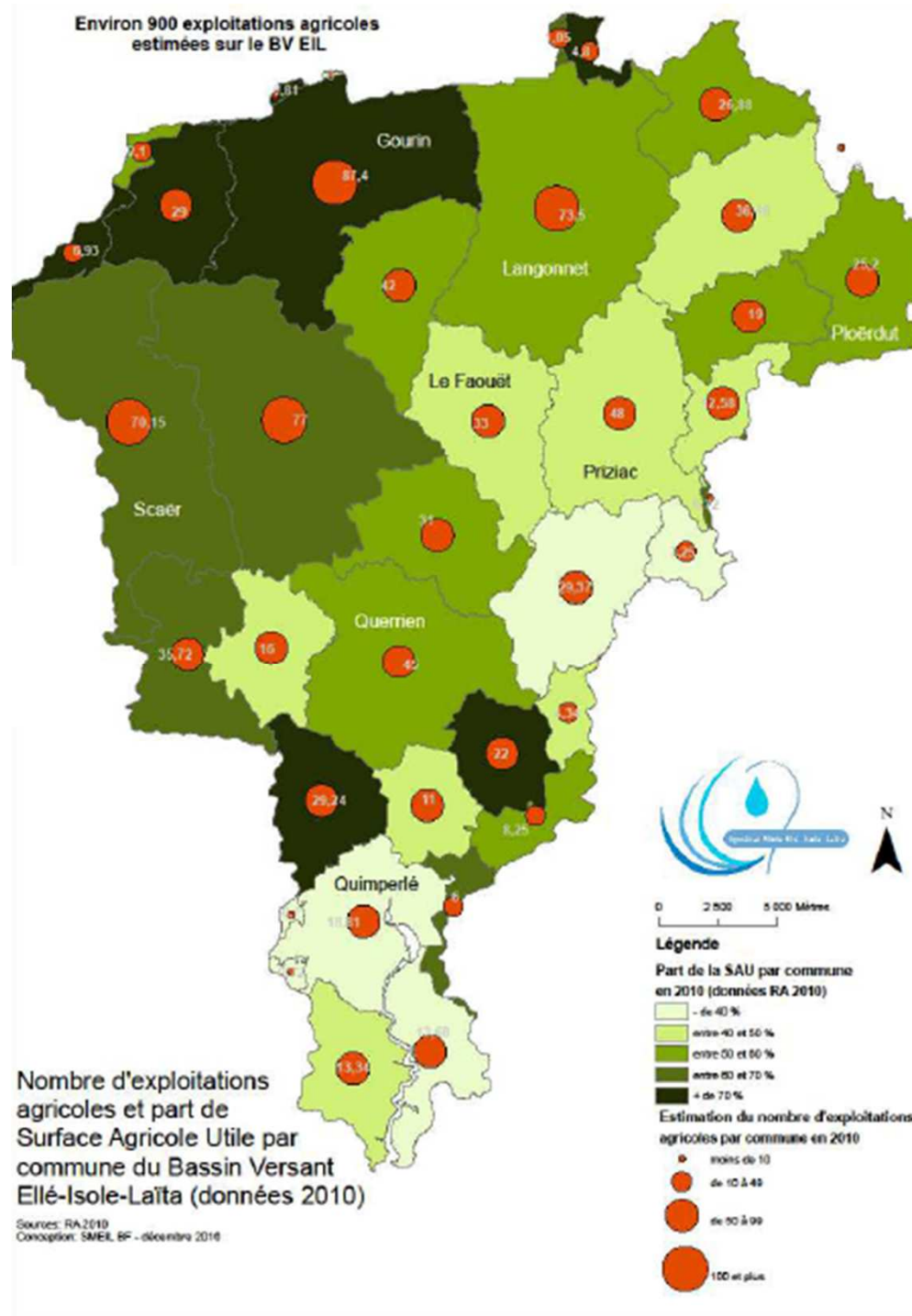
3 plans d'eau de loisirs

**Baignade
Nautisme
Plaisance (550 places de bateaux)
Pêche
Conchyliculture
Hydroélectricité**

**27 points de captages
(4 prises d'eau de surface)**

**22 STEU urbaines
(117 000 EH)**

**6 STEP industrielles
(616 000 EH)**



PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU BV

90 Km² de zones
inondables

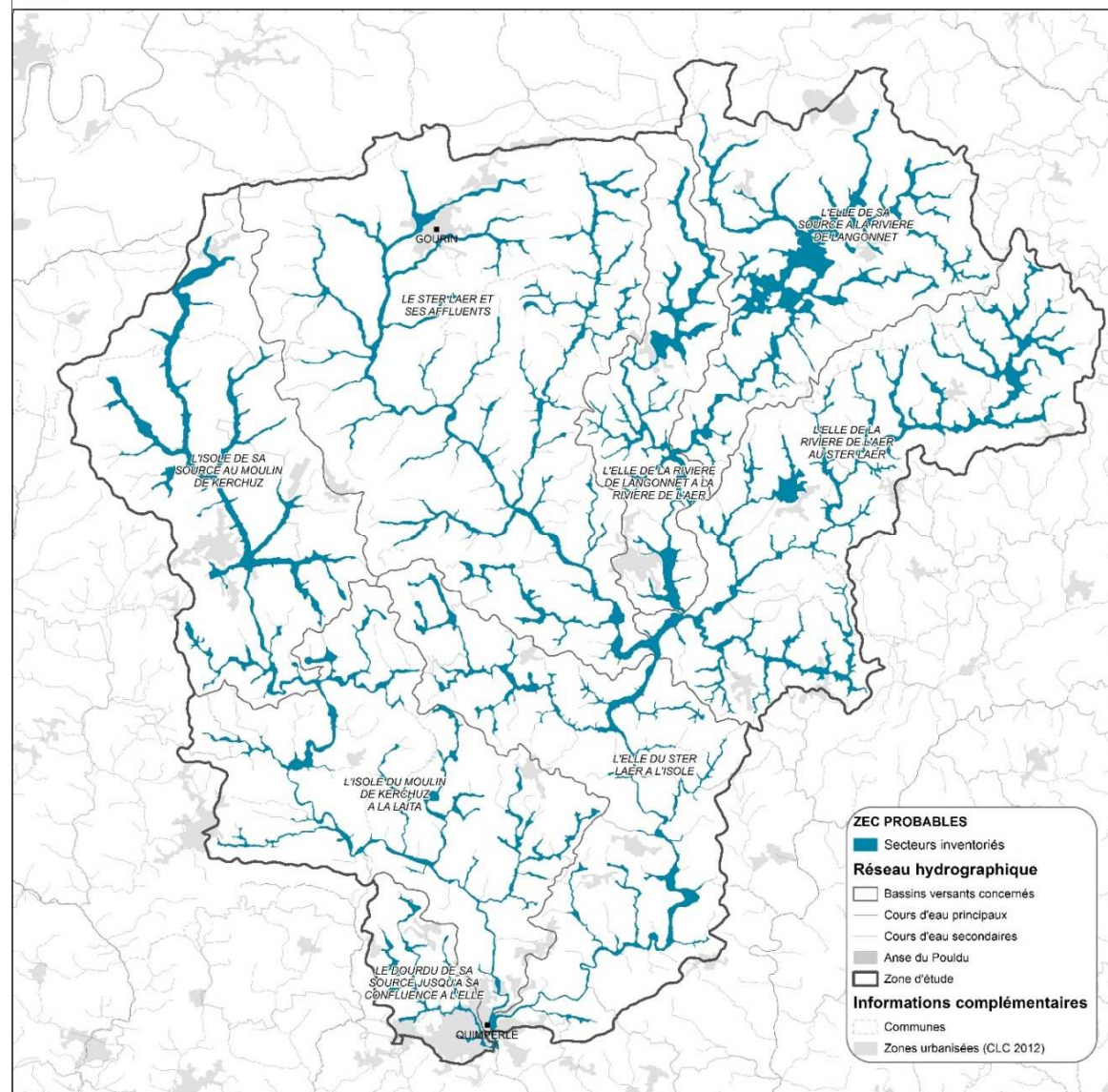
Soit environ 10% du BV

4 industriels en zone
inondable (2 papeteries et
2 conserveries)

Scaër : quartier de Pont-
Lédan inondable

Quimperlé :

- 350 logements en zi
- ≈ 800 personnes en zi
- 80 activités éco en zi
- 10 services publics (écoles, crèche, cinéma, ...) en zi
- Gendarmerie en zi
- Dommages estimés :
Crue de 2000 : 16 M €
Crue de 2013 : 5 M €



NOMBREUX HABITATS ET ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Loutre d'Europe



Mégaphorbiaie mésotrophe dominée par la reine des prés (Cliché Biotope)



Sphaigné de la Pylaie

Rivière à Renoncules - Aër



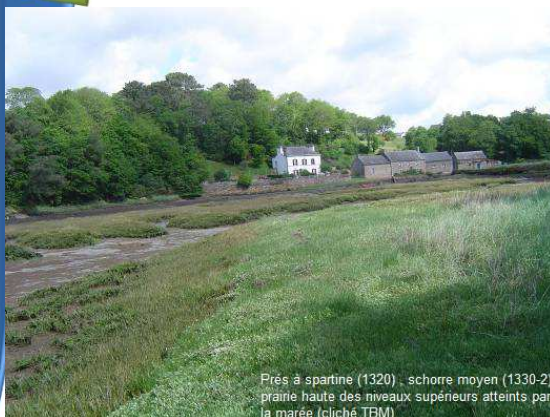
Landes humides atlantiques à Bruyère cendrée et à quatre angles



© Marc RAPILLIARD



Damier de la succise



Près à spartine (1320) ; schorre moyen (1330-2); prairie haute des niveaux supérieurs atteints par la marée (cliché TBM)



Mulette perlière



Grands Murins



Organe politique
Instance de concertation du territoire

Commission Locale de l'Eau

CLE
1 Présidente : Danièle KHA
22 membres
3 collègues (élus, usagers).

Bureau CLE

Groupe de travail Gestion quantitative Ressource en Eau	Groupe de travail Qualité de l'Eau Milieux Aquatiques Zones Humides
---	--

Groupe de travail Eau Economie	Groupe de travail Estuaire	Groupe de travail Inondations
-----------------------------------	-------------------------------	----------------------------------

Elabore et suit la mise en œuvre

SAGE Ellé Isole Laïta
Schéma d'Aménagement et de Gestion des EAUX
PASE
Programme d'Actions Stratégique pour l'Eau 2019-2024

Outils stratégiques de planification sur le bassin versant Ellé-Isole-Laïta

Fixe les orientations
Rend compte

Syndicat Mixte
Blavet Scorff Ellé Isole Laïta
Siège à Bas Pont Scorff (Cléguer)

Organe exécutif
Appui technique et financier

SMBSEIL
Comité syndical : 24 élus
1 Présidente : Armelle NICOLAS
2 VP : Danièle KHA & Jean Charles LOHE
1 Bureau (7 membres)
1 équipe technique

Coordonne la mise en œuvre
Réalise les actions
Apporte l'appui technique aux acteurs
Assure le secrétariat de la CLE
et l'animation des groupes de travail

Met en œuvre

Actions

Objectif
Préservation et mise en valeur de la ressource en eau (quantité et qualité) et des écosystèmes aquatiques
Satisfaction des usages

Mesures concrètes à mener par les acteurs socio-économiques (industriels, agriculteurs, collectivités, particuliers...)



LE SYNDICAT MIXTE BLAVET SCORFF ELLE ISOLE LAÏTA

Création d'1 structure unique de planification par fusion de 3 organismes

- syndicat mixte du SAGE Blavet (SMSB)
- syndicat du Bassin du Scorff (SBS)
- syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta (SMEIL)

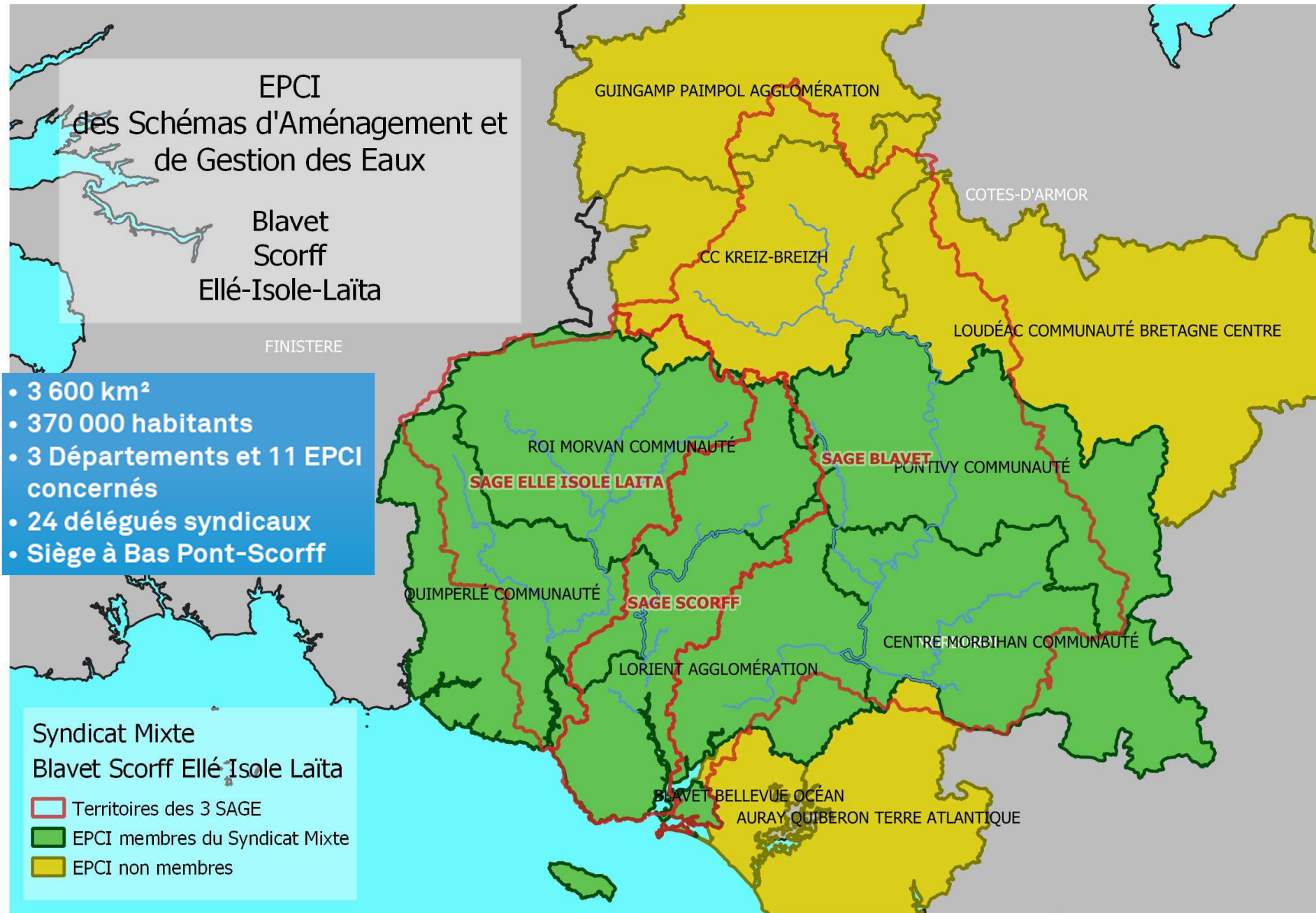
- ➔ 3 SAGE et 3 CLE
- ➔ 2 PAPI fluviaux (Blavet et EIL)
- ➔ 2 sites Natura 2000
- « Rivière Ellé » et
- « Scorff, forêt de Pontcalleck, rivière Sarre »)

• 6 membres statutaires avec une clé de répartition financière :

- Région : 35%
- EPCI membres : 65%
(50% potentiel fiscal / 50% population)
 - Lorient Agglomération : 39,5%
 - Pontivy communauté : 8%
 - Quimperlé communauté : 7%
 - Centre Morbihan Communauté : 6,2%
 - Roi Morvan Communauté : 4,3%



LE SYNDICAT MIXTE BLAVET SCORFF ELLE ISOLE LAÏTA



LE SYNDICAT MIXTE BLAVET SCORFF ELLE ISOLE LAÏTA

Les 24 élus membres du syndicat fusionné

Collectivité	Délégué
Région Bretagne (3)	Elisabeth JOURNEAUX- PEDRONO
	Gaël LE SAOUT
	Pierre POULIQUEN
Pontivy Communauté (3)	Jean-Pierre LE PONNER
	François-Denis MOUHAOU
	Daniel AUDO
Centre Morbihan Communauté (3)	Benoît ROLLAND
	Anthony ONNO
	Gérard STAEL
Quimperlé Communauté (3)	Anne BORRY
	Danièle KHA
	Jean-Claude QUENTEL

Collectivité	Délégué
Lorient Agglomération (10)	Bruno BLANCHARD
	Hélène MIOTES
	Michel BARDOUIL
	Yann GUIGUEN
	Régis de COUESBOUC
	Patrice WALTON
	Jo DANIEL
	Roger THOMAZO
	Edouard BOUIN
	Armelle NICOLAS
Roi Morvan Communauté (2)	Jean-Charles LOHE
	Jérôme REGNIER

40



Romain SUAUDEAU

Animateur du SAGE
et référent du territoire



Pierre TIMMERMAN

Animateur du PAPI
Prévention des inondations

Les contacts privilégiés sur le BV EIL



Vanessa THORIN

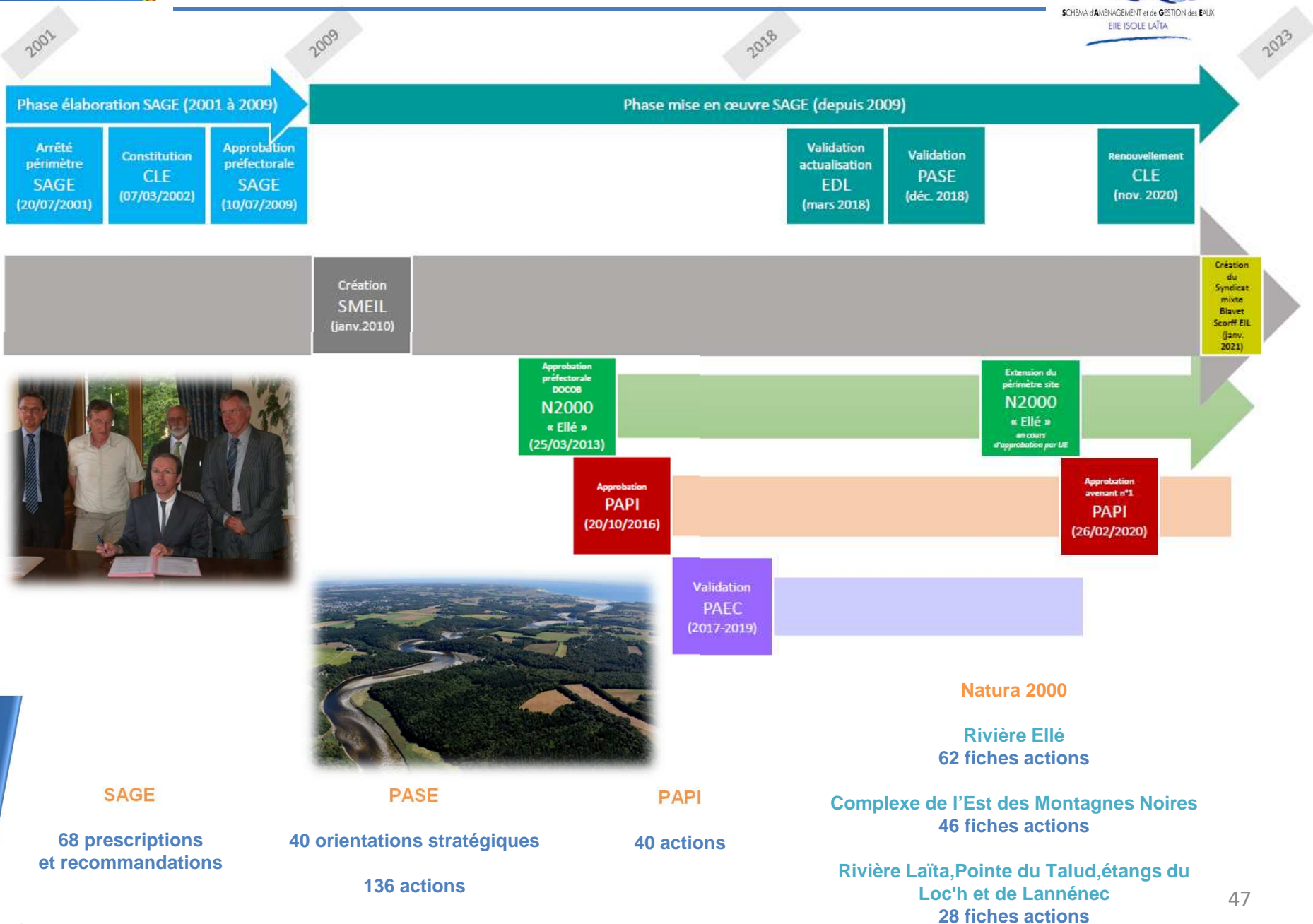
Milieus Aquatiques,
Qualité, appui aux SAGE



Bérangère FRITZ

Chargée de mission
Natura 2000 Rivière Ellé

SAGE EIL - HISTORIQUE





1. Gestion quantitative

Satisfaire les usages en tenant compte de leurs perspectives d'évolution

Respecter la réglementation relative aux débits réservés sur l'Isole et l'Ellé



2. Inondations

Poursuivre la réduction des risques liés à des événements de faibles périodes de retour (10 à 20 ans)

→ **PAPI**



3. Milieux aquatiques & ZH

Garantir le bon état « hydromorphologique » des cours d'eau et notamment celui du chevelu

Préserver le patrimoine biologique et les autres fonctionnalités des zones humides

4. Qualité de l'eau

Garantir / maintenir le bon état physico-chimique et chimique des eaux (surface et souterraines)

Restaurer la qualité physico-chimique et écologique du Dourdu pour atteindre le bon état



5. Estuaire

Satisfaire l'objectif de classement B pour les zones de production conchylicoles

Améliorer la connaissance du fonctionnement estuarien et de ses rôles



LA STRUCTURATION DES MAÎTRISES D'OUVRAGE EST SIMPLE SUR LE TERRITOIRE EIL :

UNE PLANIFICATION

assurée à l'échelle du périmètre du SAGE
via le SMEIL puis le syndicat mixte
Blavet Scorff Ellé Isole Laïta
à partir de 2021

DES EPCI-FP

assurant les actions opérationnelles sur leurs
territoires respectifs : Roi Morvan Communauté (RMCo)
sur l'amont et Quimperlé Communauté (QC) sur l'aval ;
Lorient Agglomération sur un territoire plus restreint.



Suivre et évaluer la mise en œuvre
Mener les actions sous responsabilité du syndicat
Centraliser + diffuser les connaissances Eau
Impulser des initiatives de travail
Accompagner les acteurs et Maîtres d'ouvrage

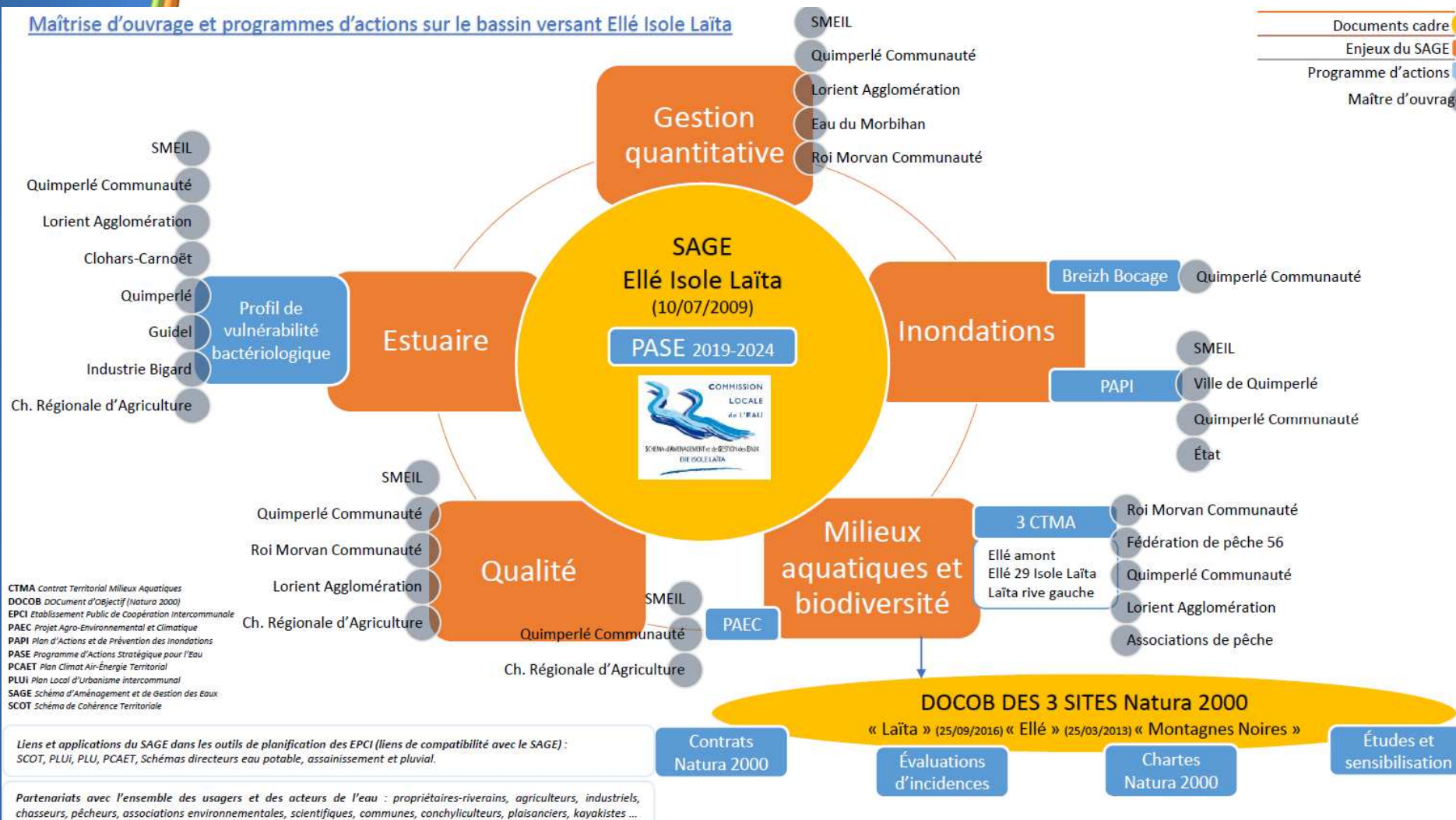


Programme d'actions
en cohérence avec la stratégie de BV

Des enjeux à relever en commun

Veiller à la solidarité amont - aval
Conforter politiquement, techniquement et financièrement la structure de planification
Mutualiser au mieux l'ingénierie et les moyens financiers à l'échelle du BV
Trouver les Maîtres d'Ouvrage adéquats sur certaines problématiques
Valoriser les travaux réalisés qui déclinent de manière concrète la stratégie du BV

Maîtrise d'ouvrage et programmes d'actions sur le bassin versant Ellé Isole Laïta





COMMISSION
LOCALE
de L'EAU

SCHEMA d'AMENAGEMENT et de GESTION des EAUX
EIE ISOLE LAÏTA

VT



AULNE

ODET

BLAVET

SCORFF

SUD CORNOUAILLE

GOLFE DU MORBIHAN ET RIA D'ETEL



Source: SMEIL, RMCCom, QCom, Lorient Agglo, DREAL,
BD CARTHAGE, BD CARTO© IGN 2012-DINO-1-39-0074

-  Cours d'eau principaux
-  SAGE et PAPI E Ile-Isole-Laïta
-  Breizh bocage - Quimperlé Communauté
-  PAEC E Ile-Isole-Laïta, Aven-Belon-Merrien
-  Site Natura 2000
-  CTMA E Ile amont - Roi Morvan Communauté
-  CTMA E Ile 29, Isole, Laïta 29 - Quimperlé Communauté
-  Diagnostic préalable Milieux Aquatiques - Lorient Agglomération
-  SAGEs voisins

Formation des acteurs

Territoire EIL

3. Territoire Ellé-Isole-Laïta

Les enjeux, la stratégie globale, les actions

Une stratégie globale reposant sur 2 axes transversaux

- ✓ **S'adapter au changement climatique**
- ✓ **Valoriser le rôle des milieux aquatiques pour l'attractivité du territoire** (patrimoine naturel, vallées, paysages, cadre de vie...).

Bassin EIL, territoire en bon état, abritant une forte économie liée à l'eau et vulnérable aux variations hydrologiques.

→ Un dense réseau hydrographique d'eau froide et courante est un régulateur climatique (thermique et hygrométrique).

→ **Œuvrer à la résilience des territoires** en s'appuyant sur

- la **préservation et la gestion des infrastructures naturelles** (bocage, têtes de bassin versant, hydromorphologie des cours d'eau, zones humides, zones d'expansion des crues, biodiversité et fonctionnalités du sol...)
- **l'optimisation de leurs fonctions** (utiles à différents niveaux) : mise en place de solutions douces, répondre aux différents enjeux sans artificialiser le bassin versant

→ **Valoriser la place de l'eau dans la société :**

- Mettre en avant ses **multiples effets bénéfiques**, créer une **identité du territoire**, développer **l'attachement collectif aux milieux aquatiques**.
- Apporter des arguments sur les **services rendus par les rivières à haute valeur patrimoniale**

Un PASE 2019-2024 autour de **8 enjeux**, avec des transversalités et complémentarités à renforcer :

- Gestion quantitative
- Inondations
- Milieux aquatiques et zones humides
- Qualité d'eau
- Estuaire
- Eau et économie
- Gouvernance
- Sensibilisation

40 orientations stratégiques

136 actions



→ Difficultés

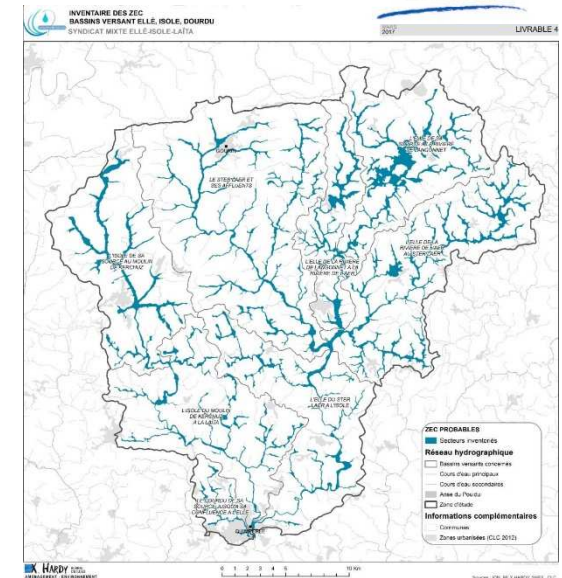
Articuler les outils techniques et financiers qui ont des entrées thématiques, pour qu'ils convergent et répondent à la stratégie globale (actions utiles et de bon sens à plusieurs niveaux pas toujours mesurables en termes d'efficacité)

→ Un panel d'actions complémentaires à mettre en œuvre avec une solidarité amont – aval indispensable

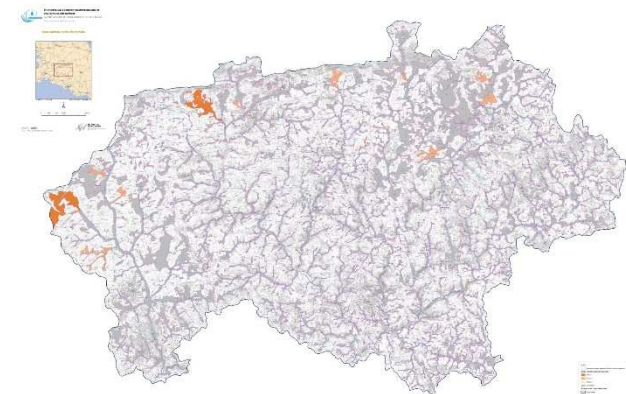
Restauration de la morphologie des cours d'eau
Gestion et restauration des zones humides
Sur-stockage d'eau dans les ZEC par solutions douces
Restauration de plans d'eau
Préservation et restauration du bocage
Amélioration des interactions Esup / Esout
Amélioration des fonctions assurées par le sol
Gestion intégrée et innovante des eaux pluviales...

→ Des secteurs prioritaires à identifier pour avoir un effet combiné plus efficace

→ Une sensibilisation transversale pour expliquer le fonctionnement des écosystèmes aquatiques, l'intérêt de les préserver et de les gérer



ZEC = 10% du BV



ZH prioritaires - 790 ha (7% des ZH étudiées)
18 sites, 350 propriétaires

2 contrats territoriaux en cours (volet cours d'eau)

- Ellé 29 – Isole – Dourdu porté par QC
- Ellé amont porté par RMCom

→ **Aller vers la construction d'outils opérationnels et financiers multi-thématiques**, abordant tous les aspects de la gestion et optimisation du fonctionnement des **infrastructures naturelles**, particulièrement sur les **têtes de BV** : **hydromorphologie des cours d'eau, ZH, ZEC, plans d'eau, bocage, sol.**

→ **Mettre en place des méthodologies de travail** adéquates, avec articulation des maîtrises d'ouvrage, pour travailler sur des **sujets nouveaux** : **gestion du sol et érosion ; gestion des ZH ; gestion des eaux pluviales, plans d'eau, espèces exotiques envahissantes, valorisation d'un territoire en bon état...**

→ **Comblent les trous dans la raquette** (transfert ? Délégation ? Convention entre EPCI ?)

Bocage sur la partie morbihannaise

ZH, ZEC, sol

Espèces envahissantes sur la partie finistérienne

ENJEU A – GESTION QUANTITATIVE

ORIENTATION STRATEGIQUE
A.1/ Améliorer les connaissances, la communication, la pédagogie
A.2/ Mettre en place un plan d'économies d'eau pour tous les usages
A.3/ Gérer les étiages
A.4/ Développer la recharge naturelle des masses d'eau souterraine
A.5/ Sécuriser et diversifier la ressource

➔ 21 actions

- les thématiques renforcées par rapport au SAGE
- les thématiques nouvelles

ENJEU A – GESTION QUANTITATIVE

A2 – Mettre en place un plan d'économies d'eau pour tous les usages

A2.1 Pédagogie et campagne de communication



un programme d'actions pour économiser l'eau dans les entreprises



Accompagnement de 30 entreprises (activités industrielles et touristiques) dans l'optimisation de leurs usages de l'eau et dans la réduction de leurs consommations et les bonnes pratiques

A2.6 Accompagnement des communes



Sensibilisation du grand public - CD56/2013

A2.2 Mise en œuvre des schémas directeurs AEP

Objectifs de rendement
 >= 75% (zone rurale)
 >= 85% (zone urbaine)

INVENTAIRE, DENOMBREMENT ET ETAT DE LA ROBINETTERIE										
Robinet	Local	Quantité	N° sur le plan	Eau chaude ou froide (EP ou EC)	Etc (*)	Débit l/min	Accessoires en place			Remarques
							Bise jets	Jetteur standard	Jetteur double	
Robinets encastrés	Local technique	3	1	EP	0	20				Le robinet n°1 est alimenté par de l'eau potable alors que les n°2 et n°3 sont alimentés par de l'eau pluviale. Les débits mesurés sont relativement importants.
				2			EP	0		
				3			EP	0	10.91	
Robinets encastrés	Vestibule Et local technique	3	1	EP et EC	0	3.3				Les débits mesurés sont corrects.
				2			EP et EC	0	4	
				3			EP et EC	0	3.3	



Diagnostic, suivi des consommations, plan d'actions, newsletter – SMEIL 2012/2014

ENJEU A – GESTION QUANTITATIVE

A3 - Gérer les étiages

A3.1 Animation de la cellule étiage

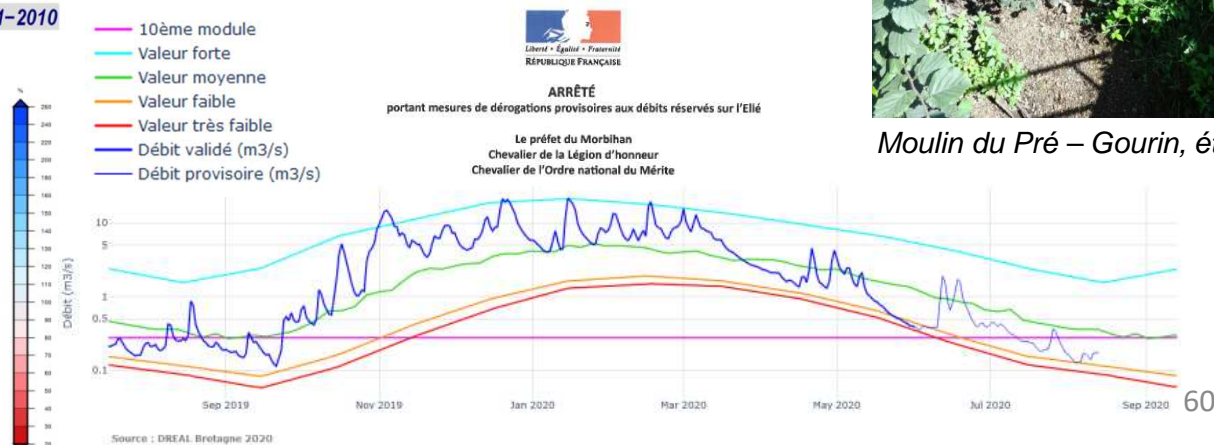
- Appui aux acteurs locaux
- Diffusion très large des informations

A3.2 Finalisation du plan de gestion des étiages

- Protocole simple d'actions selon les seuils définis
- Mobilisation d'un réseau d'observateurs

➔ Lien avec les comités de gestion de la ressource en eau des services de l'Etat et les arrêtés cadre sécheresse en projet

- Rapport à la moyenne saisonnière de référence 1981-2010 des cumuls des précipitations : depuis janvier 2020



ARRÊTÉ portant mesures de dérogations provisoires aux débits réservés sur l'Ellé

Le préfet du Morbihan
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Moulin du Pré – Gourin, été 2015



Syndicat Mixte Ellé - Isole - Laïta

POINT ETIAGE 2020 N°1
Bassin Ellé - Isole - Laïta
30 juillet 2020

COMMISSION LOCALE de L'EAU
SCHEMA D'AMENAGEMENT et de GESTION des EAUX
EIE ISOLE LAÏTA

Après un mois de mai sec, le mois de juin a connu une pluviométrie largement excédentaire à la normale (142 mm à Quimperlé). Cependant le mois de juillet a quant à lui à nouveau enregistré des pluies très inférieures aux normales saisonnières (de l'ordre de 60 à 70%), avec seuls les 10 mm de précipitations du samedi 25 juillet comme pluie non négligeable.

Tous les débits sont à nouveau en baisse constante, après une légère augmentation en début de semaine due aux pluies du 25 juillet. Les débits de l'Ellé au Fauët pourraient se rapprocher du 20^{ème} du module dans les jours à venir.

ENJEU B – INONDATIONS

ORIENTATION STRATEGIQUE

B.1/ Améliorer la connaissance et la conscience du risque

B.2/ Améliorer la surveillance, la prévision des crues et des inondations

B.3/ Améliorer l'alerte et la gestion de crise

B.4/ Prendre en compte le risque inondation dans l'urbanisme

B.5/ Réduire la vulnérabilité des personnes et des biens

B.6/ Ralentir les écoulements

B.7/ Gérer les ouvrages de protection hydraulique

B.8/ Maîtriser les eaux pluviales par une gestion intégrée et innovante

B.9/ Préserver et restaurer le bocage

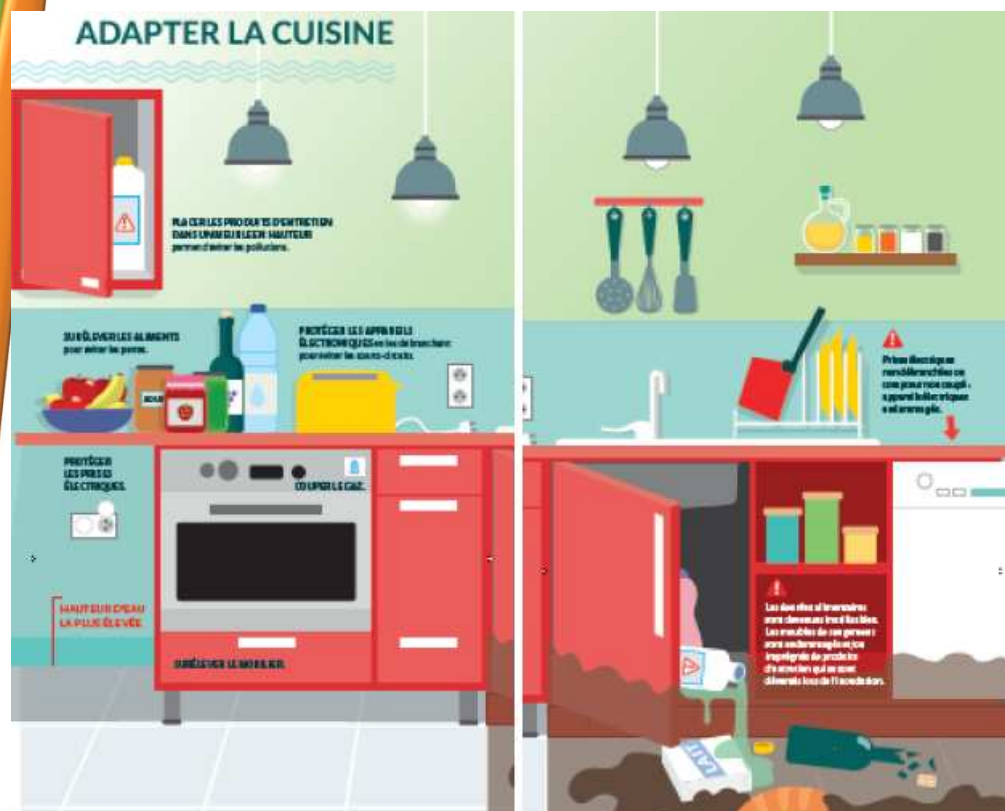
➔ 38 actions

- les thématiques renforcées par rapport au SAGE
- les thématiques nouvelles

ENJEU B – INONDATIONS

B1.1 - Démonstrateur des techniques de réduction de la vulnérabilité

- Créer une exposition pour inciter à équiper son logement et réduire les dommages en cas d'inondation
- Collaboration avec l'IFFO-RME (Institut français des formateurs Risques Majeurs et protection de l'environnement)



Une partie exposition



Une partie présentation de matériel / solutions

ENJEU B – INONDATIONS

B1.6 - Sensibiliser les scolaires

- Interventions ponctuelles en primaire, régulières en collège
- Collaboration avec l'IFFO-RME (Institut français des formateurs Risques Majeurs et protection de l'environnement)

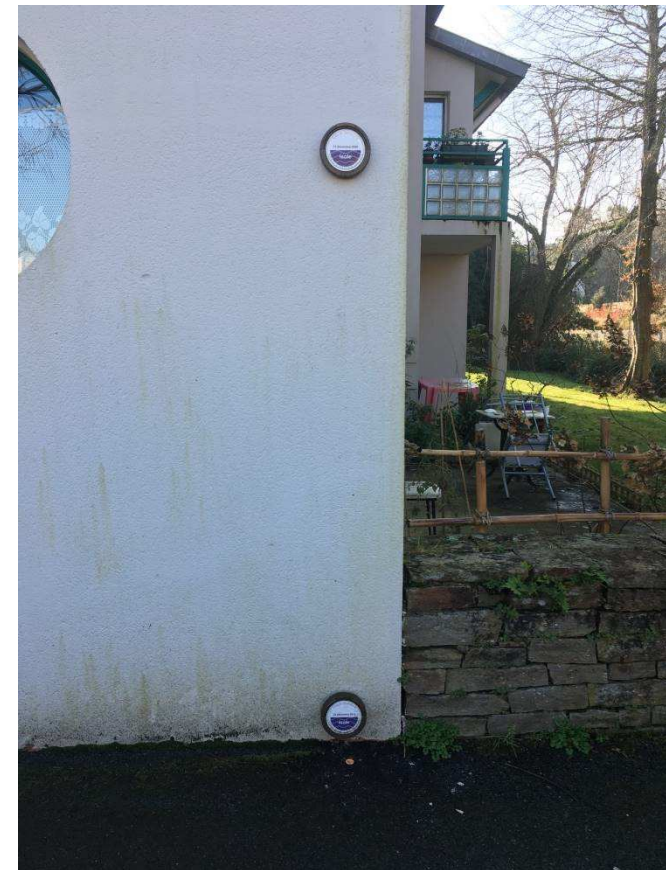


ENJEU B – INONDATIONS

B1.3 / B1.4 - Installer des repères de crues

- Installer des repères de crues pour décembre 2013 et une œuvre à demeure pour se souvenir des crues historiques

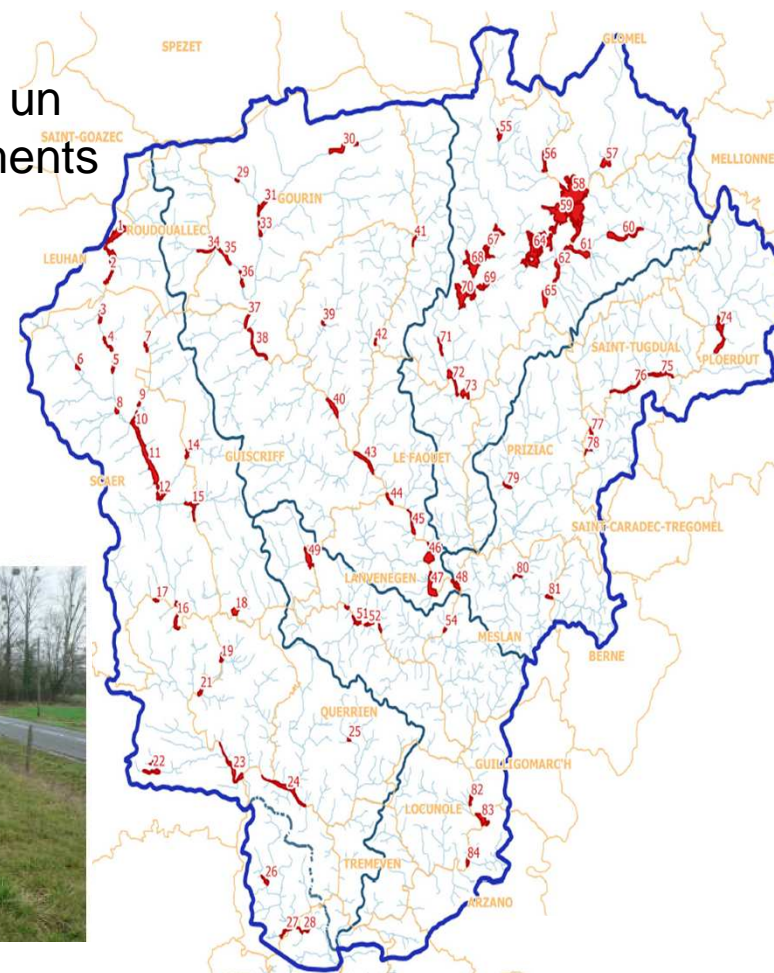
La ville, le Smeil et la DDTM ont réceptionné les « repères de crue ». Au premier plan, les créateurs Dorian Taburet et Antoine Mingy, ainsi que le métallier Jean-Baptiste Patris. Le Télégramme/Roland Fily



ENJEU B – INONDATIONS

B61 – Etude sur les « Zones d'expansion des Crues »

- 1^{ère} phase : inventorier ces ZEC pour les protéger dans les SCOT et PLUI
- 2^{ème} phase : Définition d'un programme d'actions sur les zones prioritaires
 - Pour les réhabiliter et permettre un surstockage par des aménagements modestes
 - Objectif : réduire les crues fréquentes sur Quimperlé



ENJEU C – MILIEUX AQUATIQUES

ORIENTATION STRATEGIQUE
C.1/ Assurer la compatibilité des documents d'urbanisme avec les prescriptions du SAGE
C.2/ Inventorier et caractériser tous les plans d'eau
C.3/ Garantir la continuité écologique
C.4/ Assurer la protection, la gestion et la restauration des cours d'eau et têtes de bassin versant
C.5/ Assurer la protection, la gestion et la restauration des zones humides
C.6/ Mieux connaître la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes aquatiques
C.7/ Mettre en place un protocole de suivi et de limitation des espèces exotiques envahissantes liées aux milieux aquatiques
C.8/ Améliorer les connaissances, la prise en compte et la gestion du sol

➔ 29 actions

- les thématiques renforcées par rapport au SAGE
- les thématiques nouvelles

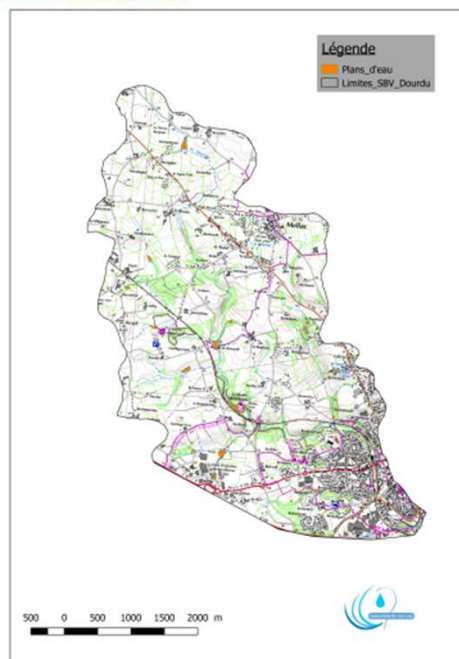
ENJEU C – MILIEUX AQUATIQUES

C2.1 (C2.2 / C2.3) – Inventaire et caractérisation des plans d'eau

- nature, mode d'alimentation, surface, profondeur, usage, fonctionnement, positionnement par rapport au réseau hydrographique...
- évaluation de leur impact cumulé



se doter d'un socle de connaissances et aider à la décision des projets en lien avec les services de l'Etat et en conformité avec le SAGE



Initié en 2019 par le SMEIL sur les 2 sous-BV prioritaires, le Dourdu et l'Aër aux densités de plans d'eau les plus élevées (2,8 PE/ha et 1,6 PE/ha)

Zoom sur le Dourdu :

- ✓ 51 plans d'eau (pour moitié des bassins tampon)
- ✓ 12% sur cours d'eau, 21% sur sources
- ✓ plans d'eau d'agrément : 40% de la surface des plans d'eau du sous-BV

913 plans d'eau estimés sur le BV EIL



vers un plan d'action test pour réduire l'impact des plans d'eau

ENJEU C – MILIEUX AQUATIQUES

C4.2 et C5.2 – Gestion et restauration des milieux aquatiques

Cible = les têtes de bassin versant en liens avec les plans d'eau, ZEC, ZH et cours d'eau prioritaires identifiés dans les études et diagnostics



Améliorer le fonctionnement des écosystèmes aquatiques et garantir celui du grand cycle de l'eau



Extrait du film sur le reméandrage de l'Ellé sur Langonnet (56) et Plouray (56), 2015 à 2018 – réalisé par le SMEIL, en partenariat avec les porteurs de projet, Roi Morvan Communauté et la Fédération de Pêche du Morbihan

ENJEU D – QUALITÉ

ORIENTATION STRATEGIQUE
D.1/ Améliorer et centraliser la connaissance
D.2/ Identifier les sources de pollution des eaux à l'échelle du BV
D.3/ Limiter les risques d'érosion et transferts de pollution en ayant une action sur le sol
D.4/ Promouvoir les alternatives à l'usage des produits phytosanitaires

➔ 9 actions

- les thématiques renforcées par rapport au SAGE
- les thématiques nouvelles

ENJEU D – QUALITÉ

D3.1 – Réduction de l'érosion des sols et des ruissellements sur les zones à enjeux

Cible = zones à enjeux, sous-BV du Dourdu, de la Laïta, de l'Aër et de l'Ellé aval

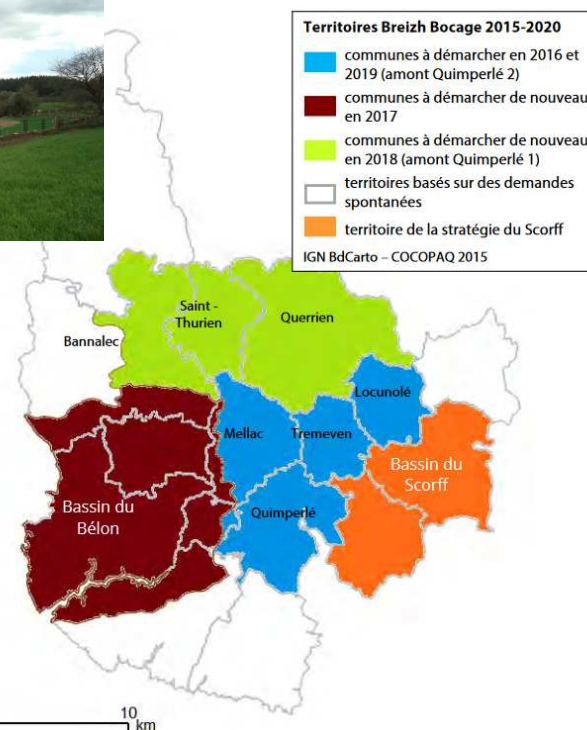
- Développement et optimisation d'outils et de pratiques favorables au bon fonctionnement du sol et à la biodiversité
- Diagnostic des entrées de champs
- Aménagement bocager
- ...

Programme Breizh Bocage 2015-2020 de Quimperlé Communauté

Journée d'échange
« Agriculture, sol et
bénéfices » -
SMEIL/LA/CRAB 2018



➤ En salle le matin, cette journée s'est poursuivie à Querrien (29) et Inguiniel (56) l'après midi avec 40 agriculteurs curieux de découvrir l'impact du semis direct et des TCSL.



Mécanismes de transferts, connaître les moyens de les limiter et bénéfiques à en retirer
Techniques Culturelles Sans Labour, le Semis Direct

ENJEU D – QUALITÉ

D4.2 – Sensibilisation aux alternatives aux pesticides

- Sensibilisation du grand public dans une démarche « entretenir au naturel »
- Accompagnement des collectivités dans l'arrêt de l'utilisation des phytosanitaires et le développement des alternatives (techniques et aménagements)

→ favoriser la biodiversité, changer la perception de la nature et montrer l'exemple au sein de l'espace public



Formation des élus et agents communaux – Région/SMEIL



DEMARCHE ZERO PHYTO

UNE VILLE
SANS PESTICIDE
KÉR HEP DIASTUZER

Plaquette et
panneaux
Ville de
Quimperlé



Evènements « Ma ville est belle sans pesticide » - SMEIL/ERB



LE SAINT
Salle polyvalente

Ma ville est belle sans Pesticides

Vendredi 26 octobre à 20h
Projection du film «Guerre et Paix dans le potager» à la salle polyvalente (gratuit)

Samedi 27 octobre de 14h à 18h
A 14h - Balade « les bonnes mauvaises herbes »
A 14h 15h 16h 17h - «BESTICOLIDE»
Spectacle burlesque et poétique sur le jardinage au naturel et les babêtes ! (Tout public)
A 16h30 - Remise des prix du concours des écoles

Tout au long de la journée...
- Animations et conseils sur le jardinage au naturel
- Troc aux plantes et graines
- Ateliers enfants
- Expositions
- Restauration sur place (crêpes)

Contact Mairie : 02 97 34 71 49

Eau & Rivières



ENJEU E – ESTUAIRE

ORIENTATION STRATEGIQUE
E.1/ Actualiser le profil de vulnérabilité bactériologique de la Laïta
E.2/ Réduire les sources agricoles de pollution bactériologique
E.3/ Mettre en œuvre les travaux identifiés pour l'assainissement
E.4/ Suivre le phénomène d'eutrophisation en sortie d'estuaire
E.5/ Améliorer la connaissance du fonctionnement de l'estuaire
E.6/ Mettre en œuvre des opérations d'entretien ou de restauration écologique de l'estuaire

➔ 16 actions

- les thématiques renforcées par rapport au SAGE
- les thématiques nouvelles

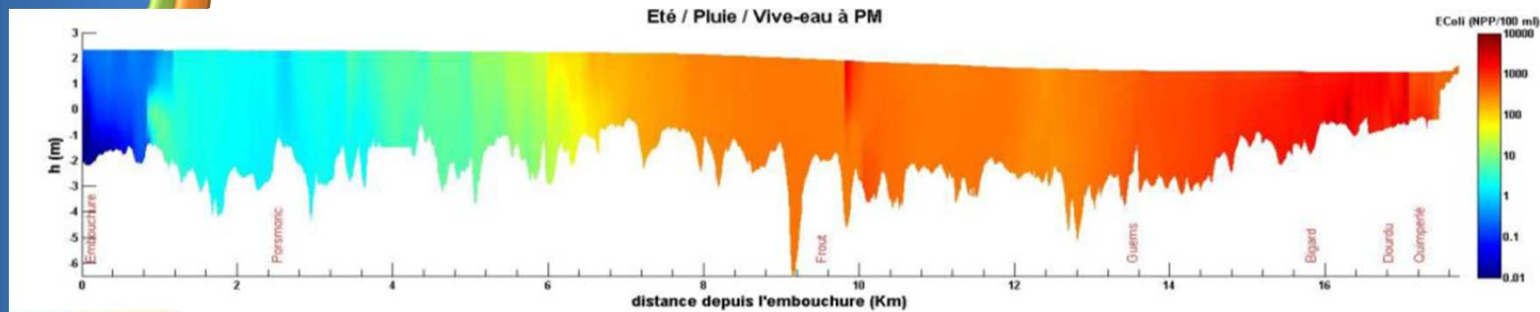
ENJEU E – ESTUAIRE

E13 – Mise en œuvre du profil de vulnérabilité bactériologique de la Laïta

Disposition 10-D1 du SDAGE LB 2016-2021 : **BV EIL classé comme prioritaire**

➔ Profil de vulnérabilité validé en CLE le 3 décembre 2019

➔ Programme d'actions : **6,5 millions d'euros (97 % pour l'assainissement)**



4 sources prioritaires
Dourdu / Froust
2 STEP

✓ Les enjeux :

- Conforter et **stabiliser le classement B conchylicole** sur le long terme
- Sécuriser la **baignade**
- Améliorer la qualité sanitaire des eaux pour le **nautisme**
- Réduire la charge polluante et **améliorer le fonctionnement écologique de l'estuaire** (déjà dégradé pour plusieurs paramètres et qui sera fragilisé avec le changement climatique)

✓ Etat d'avancement :

- Document vivant à faire évoluer : CLE et GT estuaire
- Pas d'aide automatique AELB, mais appui pour trouver dispositifs financiers adéquats pour MO
- Lancement d'1 schéma directeur Assainissement à l'échelle QC comprenant une étude de faisabilité pour le traitement de la STEP Qlé et la maîtrise hydraulique

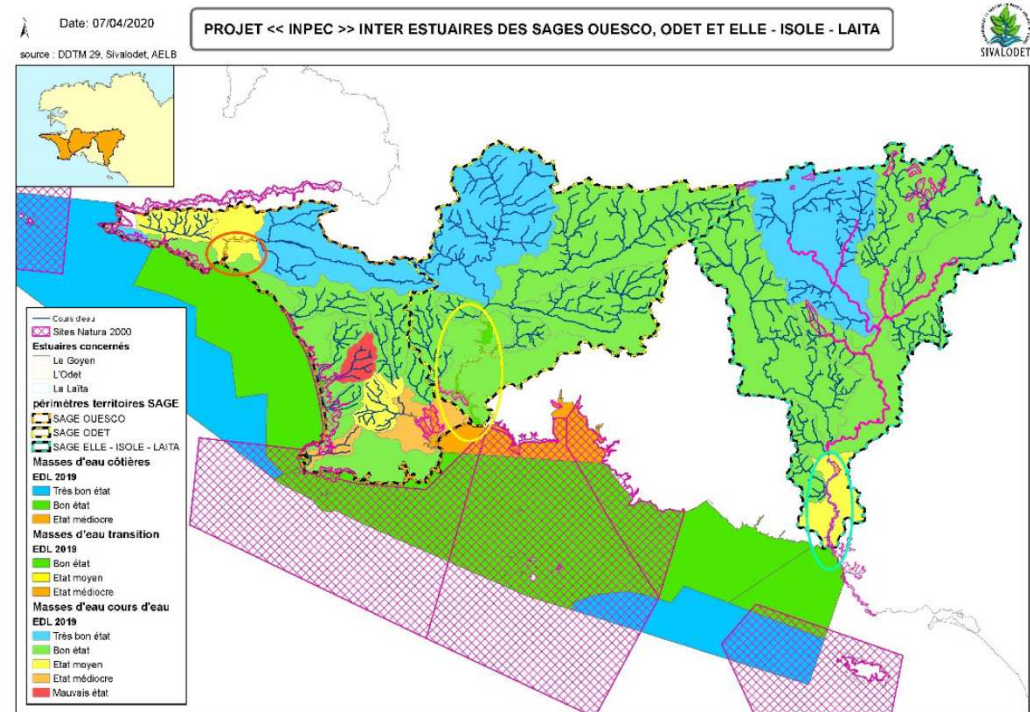
ENJEU E – ESTUAIRE

E51 – Etude sur les fonctionnalités biologiques

Projet INPEC

Interprétation et traduction opérationnelle des Notes de l'indice Poisson Estuaire pour la gestion des petits fleuves Côtiers

- Projet sur 3 ans (2021-2023)
- 3 territoires « déclassés » pour des raisons différentes
- 1 COPIL avec scientifiques
- Notification en mars 2021



Objectifs : **Mieux comprendre les liens entre la note IPE (Indice Poisson Estuaire) et le fonctionnement des estuaires, afin d'orienter les mesures de gestion :**

- Affiner spatialement le diagnostic global lié à l'indicateur
- Mettre en évidence les pressions anthropiques locales susceptibles de contribuer à la dégradation de l'estuaire
- Co-construire un programme d'actions pour améliorer la qualité des masses d'eau estuariennes et formuler des recommandations de gestion transposables en Loire-Bretagne

ENJEU F – EAU ET ÉCONOMIE

ORIENTATION STRATEGIQUE

F1/ Améliorer la connaissance sur le rôle socio-économique de l'eau

F2/ Installer la CLE comme acteur incontournable sur les sujets « eau et économie »

F3/ Travailler sur la valorisation du territoire en bon état



9 actions

- les thématiques renforcées par rapport au SAGE
- les thématiques nouvelles

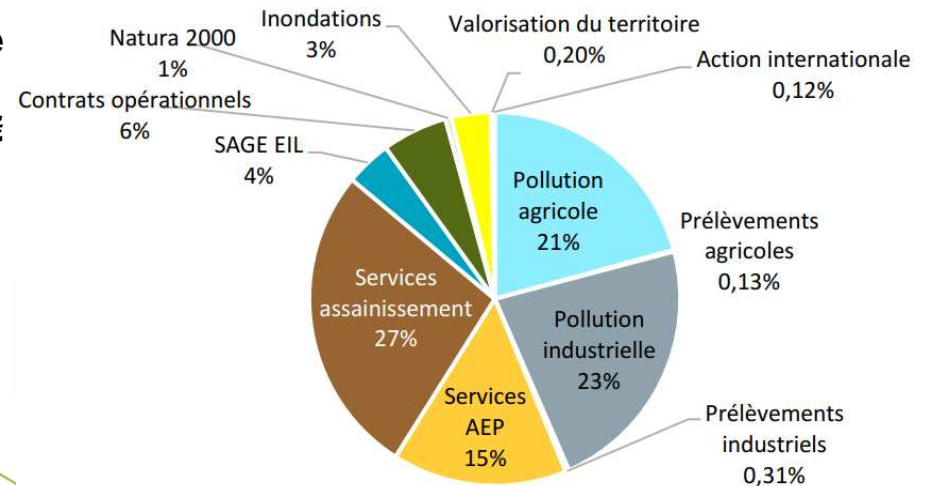
ENJEU F – EAU ET ÉCONOMIE

F11 – Evaluation socio-économique de la stratégie pour l'eau sur EIL

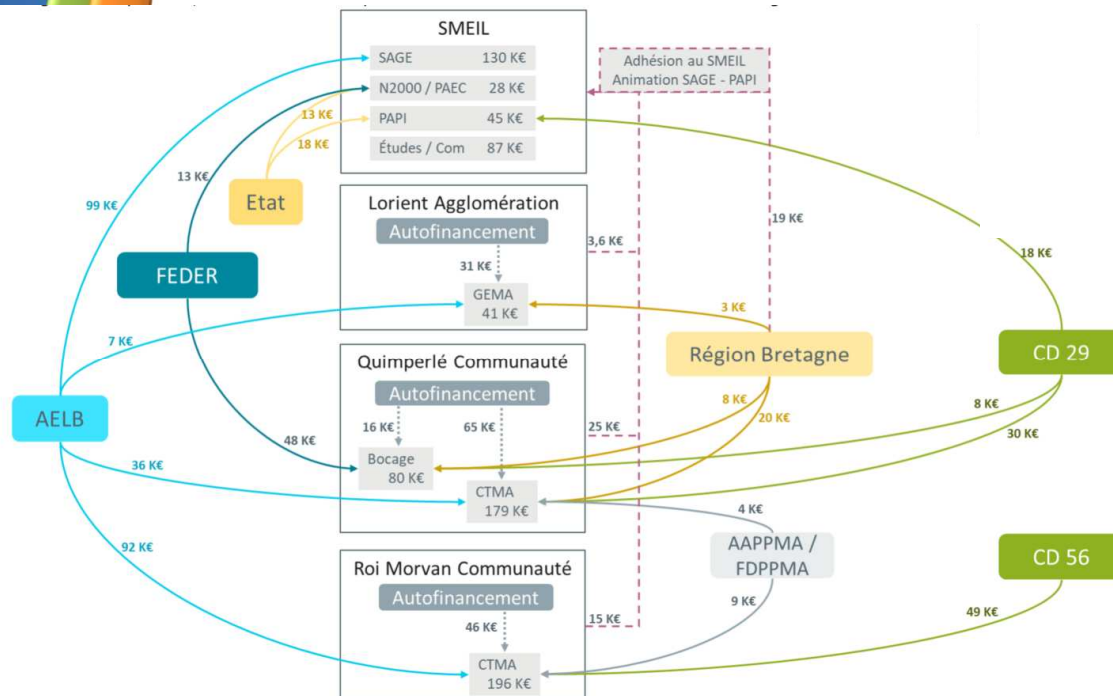
Objectifs de l'étude :

- Mieux connaître circuits de financements et services rendus par les milieux aquatiques
- Alimenter la réflexion autour du financement actuel et à venir
- Apporter des éléments quant à la plus value que peut apporter SAGE et PASE pour le territoire

- ➔ Une approche par MO : **786 000€/an de travaux engagés** pour le grand cycle
- ➔ Une approche par financeurs : **33,4M€ de subventions versées** (2008-2017)
- ➔ PASE : 25 ETP // **48 M€ (9,6 M€/an)**



Nature des projets financés



LEGENDE	
	Subventions
	Autofinancement
	Adhésion au SMEIL

ENJEU F – EAU ET ÉCONOMIE

F3.5 – Outils de valorisation du territoire

- Labels
- « **R**esponsabilité **S**ociétale des **E**ntreprises » (RSE) ...

→ faire connaître le patrimoine naturel du BV et ses multiples bénéfices
tisser de nouvelles alliances et explorer des champs nouveaux

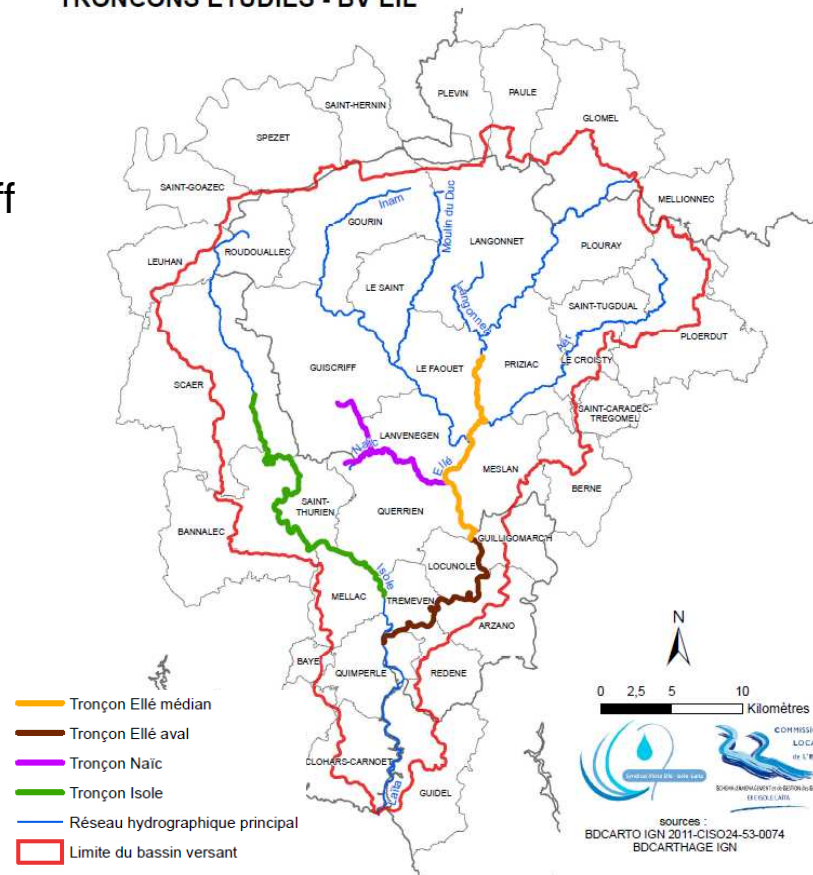
Pré-diagnostic initié en 2019 pour étudier l'opportunité d'une labellisation « Rivières Sauvages » sur le territoire

- Réflexion conjointe BV EIL et BV du Scorff
- En lien avec tous les MO (LA, RMCo et QC) + SMBSEIL

Vers un diagnostic poussé, un dossier de candidature et un label pour un programme d'actions ambitieux et fédérateur ?



Labellisation Rivières Sauvages
TRONCONS ETUDIÉS - BV EIL



ENJEU G – GOUVERNANCE

ORIENTATION STRATEGIQUE
G.1/ Créer une structure de planification
G.2/ Animer le SAGE en référence à son territoire
G.3/ Assurer la légitimité politique et juridique de la CLE
G.4/ Assurer la cohérence des programmes et des actions

➔ 12 actions

- les thématiques renforcées par rapport au SAGE
- les thématiques nouvelles

ENJEU G – GOUVERNANCE

G4 – Cohérence et optimisation des programmes et des actions

Fin des CTMA (Contrats Territoriaux des Milieux Aquatiques)

Baisse des subventions pour les territoires en Bon état

→ Construire la suite = **Programme multi-thématiques et multi-MO** (échelle BV EIL)

- Compléter le volet cours d'eau par volets ZH / bocage / Plans d'eau / érosion...
- Densifier les actions sur secteurs prioritaires / pilotes
- Donner un cadre commun et cohérent pour appuyer les actions
- Diversifier les financements

→ **Mutualiser les instances** (COFIL et GT du SAGE)

- Optimiser les échanges amont - aval
- Diminuer le nombre de réunions
- Mieux articuler la planification et l'opérationnel



Travail technique et de concertation important en 2021

Décisions finales du ressort des EPCI dans le cadre défini par la CLE

ENJEU H – COMMUNICATION SENSIBILISATION

ORIENTATION STRATEGIQUE

H.1/ Définir et mettre en place une stratégie globale de sensibilisation

➔ 2 actions

- les thématiques renforcées par rapport au SAGE
- les thématiques nouvelles

ENJEU H – COMMUNICATION SENSIBILISATION

H11 – Elaboration d'un plan d'action stratégique

- Mutualiser les actions entre EPCI et SMBSEIL et entre SAGE
- Valoriser les liens Planification – Actions
- Faire comprendre le fonctionnement des écosystèmes aquatiques pour mieux les préserver

- ➔ Identifier les actions
- ➔ Liens avec biodiversité, tourisme, randonnées, éducation...
- ➔ Qui fait quoi ?

Quelques pistes :

- Impact du changement climatique
- Fragilité de la ressource en eau et économies d'eau
- Richesse patrimoniale du territoire
- Fonctionnement des écosystèmes et rôle des infrastructures naturelles



SCHEMA D'AMENAGEMENT et de GESTION des EAUX
EIE ISOLE LAITA
**PRÉSERVONS
LES
COURS D'EAU**
pour protéger notre économie,
notre santé et notre
environnement



SCHEMA D'AMENAGEMENT et de GESTION des EAUX
EIE ISOLE LAITA
**PRÉSERVONS
LES
ZONES
HUMIDES**



Zones humides.
Les Quimperlois sensibles au sujet



80 personnes ont participé à la randonnée, en forêt de Touffoën.

POUR TOUT SAVOIR SUR LE BV EIL



<http://www.smeil.fr/>



02 98 09 00 46 / smeil@quimperle-co.bzh



Etablissement public du ministère chargé du développement durable

Avec le soutien financier de la Région Bretagne et de l'Union Européenne

POUR TOUT SAVOIR SUR LE BV EIL : <http://www.smeil.fr/>



SAGE approuvé

<https://www.smeil.fr/le-sage/4-les-documents-du-sage/>

Le guide du SAGE et les fiches thématiques

<https://www.smeil.fr/le-sage/4-les-documents-du-sage/>

Etat des lieux actualisé 2018

https://www.smeil.fr/app/download/12077488499/2018_SMEIL_EDL_SAGE_actualis%C3%A9_VF_valid%C3%A9_CLE_27.03.2018.pdf?t=1531842090

PASE 2019 - 2024

<https://www.smeil.fr/le-sage/5-le-pase/>

Synthèse qualité d'eau – OEB – EIL

<https://bretagne-environnement.fr/sites/default/files/documentation/bulletin/ELLE-ISOLE-LAITA.pdf>

PAPI EIL

<https://www.smeil.fr/le-papi/>

Natura 2000

<https://www.smeil.fr/natura-2000/>

Lettres du SAGE EIL

<https://www.smeil.fr/documentation/2-outils-de-communication/lettre-du-sage/>

QUELQUES LIENS UTILES

Petits films de sensibilisation

- 1/ Des rivières en pleine forme : <https://www.dailymotion.com/video/x68zm3j>
- 2/ Tous concernés par l'eau – bassin LB : <https://www.youtube.com/watch?v=8UK1sHQfVNU>
- 3/ Une nouvelle gestion des rivières arrive à l'heure de la Gemapi : <https://www.youtube.com/watch?v=lzrwF4XKUBk>
- 4/ Gemapi à Lorient Agglo : <https://www.youtube.com/watch?v=VdACtjkgNkM>
- 5/ Redonnons libre-cours à nos rivières ! : <https://www.youtube.com/watch?v=6k9XVAQI8zs>
- 6/ ça chauffe, partageons l'eau : <https://www.youtube.com/watch?v=HzavmFXqziU>
- 7/ ZH, zones utiles : <https://www.youtube.com/watch?v=rVStFHRfOnc>
- 8/ La politique de l'eau en France : <https://www.youtube.com/watch?v=qwZrLjGkSrY>

En immersion : site pédagogique des Agences de l'eau

Articles, exemples d'actions, interviews, petits films sur toutes les thématiques
<https://enimmersion-eau.fr/>

Sites internet :

AELB : <https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html>

Observatoire de l'environnement en Bretagne : <https://bretagne-environnement.fr/>

Gest'eau : <https://www.gesteau.fr/>

Eau France : service public d'info sur l'eau : <https://www.eaufrance.fr/>